

**AU CARREFOUR DU ROMAN ET DE L'HISTOIRE:
DES POINTS TOURNANTS DU STATUT DE LA FEMME DANS
LA PRINCESSE DE MONTPENSIER ET LA PRINCESSE DE CLEVES
DE MADAME DE LAFAYETTE:**

by

TABITHA L. B. SPAGNOLO

B.A., The University of British Columbia, 1995

**A THESIS SUBMITTED IN PARTIAL FULFILLMENT OF
THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE OF
MASTER OF ARTS**

in

THE FACULTY OF GRADUATE STUDIES

(Department of French)

**We accept this thesis as conforming
to the required standard**

THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

July 1997

© Tabitha L. B. Spagnolo, 1997

In presenting this thesis in partial fulfilment of the requirements for an advanced degree at the University of British Columbia, I agree that the Library shall make it freely available for reference and study. I further agree that permission for extensive copying of this thesis for scholarly purposes may be granted by the head of my department or by his or her representatives. It is understood that copying or publication of this thesis for financial gain shall not be allowed without my written permission.

Department of French

The University of British Columbia
Vancouver, Canada

Date July 15, 1997

Abstrait

Cette thèse cherche à analyser le contenu littéraire de *La Princesse de Montpensier* et de *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette en fonction de leur valeur comme des documents qui reflètent le contexte socio-historique de leur époque. Ainsi, on reconnaît chez l'auteur la qualité de témoin astucieux qui imbue ses écrits d'éléments importants contribuant à une meilleure appréciation de la condition féminine au dix-septième siècle.

L'auteur de ces deux romans met au point le genre du roman historique afin de l'employer comme canevas sur lequel elle impose sa vision perspicace des éléments sociaux qui influencent plusieurs aspects de la vie de la femme noble depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. Afin de profiter de cette structure, ce travail s'organise en trois chapitres suivant la chronologie de cette vie. Commenant avec les représentations de l'éducation de la jeune fille, on passe à sa formation visée au mariage et à une analyse détaillée du statut de la femme mariée. Finalement, on aborde la question du statut de la veuve.

En considérant tous ces éléments à la lumière des écrits critiques et historiques qui ont paru pendant trois siècles, on ressort une richesse de renseignements portant sur les exigences d'ordre moral et pratique qui déterminent la qualité du statut de la femme au dix-septième siècle. Les observations évoquées par Madame de Lafayette nous aident à préciser les influences, les transformations, les conflits et surtout les contradictions et les paradoxes qui parcourent la vie de la femme noble pendant l'âge classique.

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Abstrait | ii |
| Table des matières | iii |
| Introduction | 1 |
| Chapitre I: L'éducation | 13 |
| Chapitre II: Le mariage | 29 |
| Chapitre III: La mort et le veuvage | 50 |
| Conclusion | 65 |
| Bibliographie | 71 |

Au carrefour du roman et de l'histoire:
Des points tournants du statut de la femme dans
La Princesse de Montpensier* et *La Princesse de Clèves
de Madame de Lafayette

Introduction

Une bibliographie prodigieuse portant sur Madame de Lafayette, sa vie et son œuvre, fait preuve de la qualité durable de ses écrits, parmi lesquels figurent *La Princesse de Montpensier*,¹ publié sans nom d'auteur en 1662 et son chef-d'œuvre, *La Princesse de Clèves*,² publié également à l'anonymat en 1678. A ce jour, Madame de Lafayette est toujours comptée parmi les plus importants écrivains du dix-septième siècle à cause des innovations romanesques développées dans ces deux livres. En outre, elle se distingue non seulement parmi les premières romancières féminines, mais elle se fait remarquer pour avoir privilégié le rôle de la femme dans ses récits.

A travers plusieurs siècles, les critiques voyaient dans les complexités de *La Princesse de Clèves*, une compréhension profonde de la nature humaine, des émotions qui y sont associées³ et une finesse à s'exprimer qui est « inimitable », pour emprunter une expression à l'œuvre en question.⁴ Pour

¹ Madame de Lafayette, *Histoire de la Princesse de Montpensier sous le règne de Charles IXème Roi de France; Histoire de la Comtesse de Tende*, éd. Micheline Cuénin (Genève: Librairie Droz, 1979).

² Madame de Lafayette, "La Princesse de Clèves," *Romanciers du XVIIe siècle*, éd. Antoine Adam (Paris: Editions Gallimard, 1968).

³ Joan DeJean, *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France* (New York: Columbia UP, 1991) 94.

⁴ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1254. Je remercie Christian Biet d'avoir attiré mon attention à cette interprétation de ce mot-clé du roman. Il a signalé la possibilité que cette

une série de livres louant les « grands écrivains français », le Comte d'Haussonville a rédigé une biographie de Madame de Lafayette (née Marie-Madeleine Pioche de la Vergne en 1634) dans laquelle il déclare, en termes lumineux, son intention de « retracer [...] l'histoire de son âme et aussi l'histoire de son talent, car ces deux histoires sont inséparables ». Selon ce critique du dix-neuvième siècle, « l'auteur de *Zayde* serait restée aimable conteuse, si, dans un livre immortel qui s'appelle la *Princesse de Clèves* elle n'avait mis le roman de sa vie. »⁵ La désignation de ce roman comme « livre immortel » fait écho à d'autres critiques, commençant avec l'Abbé de Charnes en 1679 et Du Plaisir en 1683.

Dans un effort de reprendre l'analyse du rôle privilégié de la femme dans *La Princesse de Clèves* d'une perspective féministe, Faith Beasley souligne ce phénomène de conséquence lorsqu'elle s'interroge sur les sources historiques qui ont influencé son auteur. A cet égard, on sait que Madame de Lafayette consultait les tomes historiques de Brantôme et de Mézeray portant sur les illustres figures du seizième siècle et des événements auxquels ils prenaient part. Selon Beasley, ce sont deux choix perspicaces consistant en « two histories that their respective authors characterize as exceptional because they include women ».⁶ Plusieurs des portraits historiques dans les *Vies des dames illustres de France*⁷ de Brantôme se trouvent remaniés dans *La Princesse de Clèves* et ainsi, « Lafayette carries the tendencies of her principal

allusion passe au delà de la qualité de la vertu qui est « inimitable » et constitue aussi une allusion auto-référentielle à la qualité de l'œuvre qu'avait créée Madame de Lafayette.

⁵ Le Comte D'Haussonville, *Mme de La Fayette* (Paris: Librairie Hachette, 1891) 6-7.

⁶ Faith E. Beasley, *Revising Memory: Women's Fiction and Memoirs in Seventeenth-Century France* (New Brunswick: Rutgers UP, 1990) 195.

⁷ Cité dans Brantôme, *Recueil des dames, poésies et tombeaux*, éd. Etienne Vaucheret (Paris: Editions Gallimard, 1991).

sources one step further, constructing a narrative that not only includes but also foregrounds women. She alters history according to a certain vision that lies outside of the horizon of expectations of her contemporaries. »⁸ Ainsi, Madame de Lafayette s'établit comme observatrice astucieuse de son époque et surtout du statut de la femme noble.

Même après trois siècles, on reconnaît toujours la qualité provocatrice des romans et des nouvelles de Madame de Lafayette; la nature des écrits critiques reflète cette qualité, variant entre l'éloge, la réserve et parfois le scepticisme. Ce dernier jugement est porté par plusieurs critiques jusqu'à maintenir que Madame de Lafayette n'est pas l'auteur véritable des livres qu'on lui attribue ou qu'au moins elle était profondément influencée par les écrivains de son entourage salonnier, tels que Segrais, La Rochefoucauld et celui qui s'est chargé d'une grande partie de son éducation intellectuelle dès son adolescence, Gilles Ménage.⁹ Sans pouvoir résoudre cette question, ni ajouter au débat critique qui continue toujours, le travail ci-proposé repose, comme la plupart des ouvrages critiques, sur la supposition que l'on peut reconnaître l'empreinte de Madame de Lafayette dans les textes qu'on abordera. Les problèmes entraînés par une supposition contraire demeurent troublants et le fait de les exagérer entraîne une multitude de difficultés quant à l'influence de la voix narrative et même la vraisemblance de la représentation de la condition féminine. L'envergure de ces questions

⁸ Beasley 195.

⁹ Parmi les ouvrages consacrés récemment à ce sujet, on compte *Madame de La Fayette, romancière?* (1980) de Geneviève Mouligneau. On trouve aussi une discussion intéressante au sujet du véritable auteur dans *La Princesse de Clèves de Madame de Lafayette* (1977) d'Alain Niderst.

demande un traitement plus poussé dans un travail moins restreint que celui-ci.

Les controverses, touchant au sujet même du texte, déclenchées au moment de la publication de *La Princesse de Clèves*, évoluèrent à travers les années pour comprendre toute la gamme d'analyses sérieuses portant sur la narration, la structure, les thèmes, la syntaxe, le rôle de l'histoire, et le rôle de la femme, si on ne mentionne que quelques-uns. Dans ses *Etudes sur la littérature féminine au XVIIe siècle*, Constant Venesoen se demande même « s'il reste vraiment quelque chose de neuf à dire à son sujet. »¹⁰ De sa part, Bernard Beugnot propose ironiquement « un moratoire » provisoire sur toute production critique portant sur l'œuvre de Madame de Lafayette pour faciliter le rajeunissement de son étude. « Comme les terres trop cultivées ou les vins prématurément bus, l'œuvre de Madame de La Fayette a besoin aujourd'hui de jachère et de décantation pour retrouver son pouvoir fécondant sur votre réflexion et déployer tout son bouquet à vos palais affadis. »¹¹

Il faut aussi noter que la grande bibliographie portant sur Madame de Lafayette, qui se renouvelle constamment malgré tout, continue à privilégier l'importance de *La Princesse de Clèves* au prix des autres efforts littéraires de Madame de Lafayette. Comme d'Haussonville l'indique, sans *La Princesse de Clèves*, il est fort possible qu'on ignorerait maintenant cet auteur important. Lorsqu'on considère ses autres textes, peu nombreux, on le fait presque

¹⁰ Constant Venesoen, *Etudes sur la littérature féminine au XVIIe siècle* (Birmingham, Alabama: Summa Publications, Inc., 1990) 95.

¹¹ Bernard Beugnot, "Madame de La Fayette aux enfers ou l'enfer de Madame de La Fayette," *Actes de Davis*, éd. Claude Abraham (Paris: Papers on French Seventeenth Century Literature) 32.

toujours en guise de comparaison avec le livre mieux connu. Parfois, on ne les analyse qu'afin de montrer leur simplicité ou leur infériorité par rapport au grand chef-d'œuvre. C'est le cas de *La Princesse de Montpensier* dont la parution précède celle de *La Princesse de Clèves* de seize ans.

Néanmoins, la publication anonyme de cette nouvelle en 1662 marqua surtout un nouveau développement dans le traitement de la nouvelle historique. On voit dans *La Princesse de Montpensier* un premier effort réussi d'abandonner la tradition rassurante d'une structure où on impose le déroulement d'un récit d'intérêt contemporain sur l'arrière-plan tiré d'une antiquité lointaine et imaginaire. Madame de Lafayette, par contre, raconte une histoire d'amour tragique qui se déroule dans un contexte beaucoup plus proche du sien, c'est à dire au seizième siècle, dans une France plus historiquement réaliste. *La Princesse de Clèves* marque un écart semblable par rapport à la norme, ce qui fait qu'on trouve dans ce roman « une sorte de miracle littéraire ». ¹² Comme dans *La Princesse de Montpensier*, le cadre historique du seizième siècle s'y trouve reproduit, mais cette fois d'une manière beaucoup plus profonde et développée.

Malgré les distinctions entre ces deux textes faites par les critiques, le but du travail ci-proposé vise une considération plus équilibrée de *La Princesse de Montpensier* par rapport à *La Princesse de Clèves*, tout en tenant compte du fait que la première est une nouvelle d'une envergure limitée par son genre. Le projet en question tient à impliquer les deux textes dans une étude du statut de la femme qui y figure si largement. Evidemment, on n'est

¹² Geneviève Fontaine-Bussac, "L'éthique dans *La Princesse de Clèves*," *Revue d'histoire littéraire de la France* 3-4 (1977): 500.

jamais loin de la question féminine puisque les intrigues tournent autour des deux princesses. Pourtant, ce sujet est beaucoup plus complexe qu'une analyse purement textuelle entreprise afin de constater simplement le rôle de la femme chez Madame de Lafayette. L'étude proposée entraîne plutôt une analyse socio-historique des deux romans visant à mieux comprendre les complexités de la condition féminine à l'époque où Madame de Lafayette rédigea ses livres.

C'est précisément en tenant à situer les textes dans leur contexte social, économique et historique qu'on peut étudier ce qui détermine la conception des femmes représentées par Madame de Lafayette. En cela, il faut consulter l'auteur elle-même lorsqu'en écrivant une lettre au chevalier de Lescheraine en 1678 elle insiste que *La Princesse de Clèves* représente « une parfaite imitation du monde de la cour et de la manière dont on y vit. »¹³ Puisqu'on ne peut imiter "parfaitement" que ce qu'on connaît, elle confirme que le cadre contextuel en question est celui de la cour de Louis XIV au dix-septième siècle et non celui du sixième siècle.¹⁴ Ainsi, on doit plutôt se demander si le comportement et les attitudes des personnages féminins historiques et fictifs reflètent-ils effectivement les mœurs et les valeurs de la société contemporaine? Egaleme nt, il faut évaluer les attitudes masculines projetées à l'égard des femmes pour mieux comprendre la situation de la femme en général.

¹³ Cité dans Maurice Laugaa, *Lectures de Madame de Lafayette* (Paris: Librairie Armand Colin, 1971) 16n.

¹⁴ Alain Niderst, *La Princesse de Clèves de Madame de Lafayette* (Paris: Editions A.-G. Nizet, 1977) 89.

Dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves*, on trouve une richesse de détails portant sur les attitudes qui gouvernent la vie entière d'une femme noble et des transformations qui caractérisent son développement. Dans la seconde, par exemple, on a l'occasion de suivre la formation de Mademoiselle de Chartres avant qu'elle ne rentre à la cour. Le ton de cette éducation et la manière dont l'entreprind sa mère, qui est veuve, est elle-même digne d'une analyse détaillée. Ensuite, dans les deux textes on voit de complexes représentations des machinations et des jeux politiques qui mènent au mariage chez la noblesse. Egalemeht, les droits et les exigences de la femme mariée se révèlent dans la lecture de ces textes. Et on ne peut pas négliger la manière dont on perçoit le rôle des sentiments de l'amour et de l'amitié dans la vie d'une femme mariée. Puisque les deux livres sont ancrés dans la réalité historique de la cour et du pouvoir politique associé à la cour, on doit aussi mesurer le pouvoir véritable exercé par des femmes comme la Reine Catherine de Médicis dans *La Princesse de Montpensier* ou, plus souvent, le manque de pouvoir à leur disposition.

Une telle étude, donc, nous invite à examiner ces textes littéraires en fonction de leur valeur comme des documents historiques. Une fois qu'on se permet de les analyser dans cette perspective, on transforme immédiatement l'évaluation critique du style, de la syntaxe et de la qualité littéraire en analyse du contenu en termes narratifs et structuraux pour servir une appréciation du contexte socio-historique. Dans un chapitre intitulé "Historical Text as Literary Artifact," Hayden White, suivant en partie la tradition de Michel de Certeau¹⁵ et de Michel Foucault, entreprend une

¹⁵ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire* (Paris: Editions Gallimard, 1975).

discussion importante sur la manière dont passe le courant entre le texte littéraire, son « contexte » et le « milieu historique » dans un effort d'associer la valeur du document historique avec celle du texte littéraire.¹⁶ On devrait clarifier que ce courant est toutefois bipolaire dans la mesure où on considère ici « Literary artifact as historical text ». En ce qui concerne *La Princesse de Montpensier* et *La Princesse de Clèves*, on cherchera à établir non seulement dans quelle mesure les observations que nous offre Madame de Lafayette reflètent ou représentent le climat social actuel, mais plus précisément, comment elles contribuent à une meilleure compréhension du statut de la femme noble au dix-septième siècle.

Lorsqu'on choisit d'étudier un texte, qu'il s'agisse d'un document historique, d'une pièce de théâtre, d'un roman, ou une d'œuvre critique, il faut d'abord établir les catégories d'évaluation qui vont influencer le projet. L'analyse d'un texte littéraire, par exemple, peut se faire à plusieurs niveaux selon les intérêts du chercheur. Certaines œuvres se prêtent à une analyse textuelle ou thématique qui est consacrée uniquement aux éléments internes du texte. D'autres genres littéraires, y compris les documents historiques, nous invitent à les considérer à la lumière des éléments et des circonstances à l'extérieur du texte qui constituent, en gros, le contexte. Evidemment, le sujet qu'on aborde ici exige qu'on analyse *La Princesse de Montpensier* et *La Princesse de Clèves* à la loupe de l'historien avec une appréciation soignée du contexte socio-historique qui les entoure.

¹⁶ Hayden White, *Tropics of Discourse: Essays in Cultural Criticism* (Baltimore: Johns Hopkins UP, 1978) 88-90.

Dans son livre, *History and Criticism*, Dominick LaCapra reprend les concepts de White, de Certeau et de Foucault et il insiste sur l'importance de concilier la littérature avec son contexte social. En même temps, il soutient le texte littéraire comme une source d'histoire et d'interprétation inestimable. Il indique que le roman peut nous fournir une richesse de renseignements portant sur l'époque contemporaine surtout à la lumière d'autres documents qui les renforcent, mais il ajoute aussi, « what cannot be checked may bear upon some of the most significant and subtle processes in life. »¹⁷ Ce qu'on peut apprendre de Madame de Lafayette au sujet de la situation des femmes nobles au dix-septième siècle tombe dans ces deux catégories. Par exemple, quand on analyse le mariage comme une institution juridique, on peut vérifier les conventions à l'époque. Pourtant, lorsqu'on essaye de juger comment les femmes se préparent pour le mariage et comment elles se débrouillent par la suite, on se livre carrément dans le domaine d'interprétation historique.

Une enquête socio-historique de ce genre s'organise d'après une méthodologie stricte qui demande qu'on trouve un système d'analyse permettant au chercheur de repérer le sujet à fond. Ainsi, la meilleure façon de toucher à tous les aspects de la condition féminine qui sont représentés dans *La Princesse de Montpensier* et *La Princesse de Clèves* est d'en faire une analyse suivant la chronologie de la vie d'une femme noble à l'époque tout en insistant sur les transformations qui marquent cette vie. Commenant avec l'éducation de la jeune femme, on passe à sa formation visée au mariage. De là, une analyse détaillée des complexités du mariage même est prévue en tenant toujours compte du statut de la femme à l'intérieur de cette union.

¹⁷ Dominick LaCapra, *History and Criticism* (Ithaca: Cornell UP, 1985) 126.

Ensuite, l'étude du statut singulier de la veuve nous laisse comprendre comment on perçoit une telle femme à qui est accordée une mesure rare d'indépendance. Cette étude de la condition féminine dans les deux textes doit se faire, en grande partie, à l'aide d'une analyse approfondie des deux héroïnes puisqu'on peut suivre leurs vies en détail presque du début à la fin. Cependant, une lecture attentive des deux textes révèlent plusieurs autres femmes qui interviennent dans les récits pour illustrer des divers aspects de la condition féminine à l'âge classique.

Comme on a déjà vu, « l'auteur de *La Princesse de Clèves* a été [...] entourée, fêtée, commentée, analysée, sanctifiée, et on en passe. »¹⁸ Il faut, quand même, essayer de réduire à l'essentiel la bibliographie prodigieuse qui en est le résultat. En ce qui touche à ce travail, le catalogue essentiel est fondé d'abord sur les ouvrages qu'on pourrait classer comme des classiques du genre. Notamment, on compte *La Princesse de Clèves de Madame de Lafayette* d'Alain Niderst qui offre, selon la critique, Susan Tiefenbrun, « a concise synthesis of a broad range of critical and textual materials » dans un effort de comprendre le roman « as the author and her contemporaries conceived it »¹⁹. Ensuite, il y a la biographie définitive de l'auteur, *Madame de Lafayette: la romancière aux cent bras*²⁰, de Roger Duchêne, *L'oeuvre*

¹⁸ Venesoen 95.

¹⁹ Susan Tiefenbrun, compte rendu de *La Princesse de Clèves de Madame de Lafayette*, d'Alain Niderst, *Papers on French Seventeenth Century Literature* 10 (1978-9): 187.

²⁰ Roger Duchêne, *Madame de La Fayette: la romancière aux cent bras* (Paris: Librairie Arthème Fayard, 1988).

*romanesque de Madame de La Fayette*²¹ de Roger Francillon et les écrits diversifiés d'Emile Magne et d'Antoine Adam. Ces ouvrages servent de base lorsqu'on aborde n'importe quelle étude portant sur l'œuvre de Madame de Lafayette.

Il faut aussi reconnaître l'importance de certains travaux qui se distinguent des autres dans leur appréciation spécialisée de *La Princesse de Clèves* et, parfois, de *La Princesse de Montpensier*. Du côté des études socio-historiques, on trouve l'essai de Laurence Gregorio, *Order in the Court: History and Society in La Princesse de Clèves*²² qui se distingue des autres dans la mesure où il est consacré uniquement à situer méthodiquement le texte littéraire dans son contexte social et historique. Suivant la méthode de Hayden White, Gregorio tient à offrir au chercheur une interprétation du roman qui repose sur un précepte essentiel: « all narration is the writing of history, or at the very least, it reflects something of the process of writing history. »²³

Dans *Madame de Lafayette: La Princesse de Clèves*,²⁴ J.W. Scott traite aussi la portée historique, mais l'intérêt de son ouvrage repose plutôt sur son appréciation du mariage et du statut de la femme tels qu'ils sont représentés dans *La Princesse de Clèves*. Egalement, dans *Les héroïnes romanesques de*

²¹ Roger Francillon, *L'œuvre romanesque de Madame de Lafayette* (Paris: Librairie José Corti, 1973).

²² Laurence A. Gregorio, *Order in the Court: History and Society in La Princesse de Clèves* (Saratoga: ANMA Libri & Co., 1986).

²³ Gregorio vii.

²⁴ J.W. Scott, *Madame de Lafayette: La Princesse de Clèves* (London: Grant & Cutler, Ltd, 1983).

Madame de La Fayette,²⁵ Odette Virmaux nous offre une évaluation textuelle des personnages féminins de *La Princesse de Montpensier* et de *La Princesse de Clèves* qui est inestimable à une étude qui tente de situer le statut de ces personnages dans un contexte social. Dans une autre perspective, il faut mentionner quelques ouvrages importants traitant directement le statut de la femme au dix-septième siècle. Parmi ces écrits, on compte le travail considérable de Wendy Gibson, *Women in Seventeenth-Century France*²⁶ où elle analyse, d'une perspective historique, la condition féminine à cette époque dans les moindres détails. Egalement, Robert Muchembled considère, en partie, le rôle de la femme noble dans la *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne*.²⁷ Finalement, il faut mentionner deux articles de Christian Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*"²⁸ et "De la veuve joyeuse à l'individu autonome"²⁹ qui se font remarquer par leur traitement du statut juridique de la femme mariée et de la veuve par rapport aux textes littéraires du dix-septième siècle.

²⁵ Odette Virmaux, *Les héroïnes romanesques de Madame de La Fayette* (Paris: Editions Klincksieck, 1981).

²⁶ Wendy Gibson, *Women in Seventeenth-Century France* (New York: Saint Martin's Press, 1989).

²⁷ Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècles)* (Paris: Flammarion, 1978).

²⁸ Christian Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*," *Littératures classiques*, supplément au N° de janvier (1990).

²⁹ Christian Biet, "De la veuve joyeuse à l'individu autonome," *XVIIe siècle* 2 (1995).

Chapitre I - L'éducation

Le niveau d'éducation sert souvent à distinguer les individus de différents rangs sociaux. Notamment, comme marque d'une certaine "qualité"¹ ou simplement de leur richesse, l'éducation munit ses bénéficiaires non seulement du tissu intellectuel qui va soutenir leurs idées et leurs opinions, mais elle les lie aux valeurs et aux mœurs qui vont former leur comportement et leurs attitudes sociales. Pour cela, dans les domaines de l'histoire et de la sociologie, l'analyse de cet aspect de la formation sociale doit se faire pour chaque période qu'on choisit d'étudier. Elle aide non seulement à éclaircir la structure sociale sur laquelle elle repose, mais une telle étude mène à une meilleure compréhension de l'état de la condition humaine de l'époque. En cela, l'examen du dix-septième siècle en France ne constitue aucune exception.

A première vue, on voit que le niveau d'éducation, qu'il soit formalisé ou non, est lié étroitement, pendant l'Ancien Régime, au rang social et à la situation économique concomitante. Pour la plupart des Français, la pauvreté et la vie dure de l'artisan² ou du laboureur,³ par exemple, ne permettent qu'une formation sociale primitive et n'engendrent aucun espoir de devenir lettré ou d'obtenir la moindre éducation formelle. Entre ces gens-là et les individus affluents de la noblesse et de la bourgeoisie naissante, il existe un gouffre socio-culturel qui est infranchissable. Par contre, la

¹ Ce qui indique la haute société et la noblesse en France au dix-septième siècle.

² « Celui qui fait profession de quelque métier, & qui gagne sa vie à la sueur de son visage. Le mot d'artisan en ce sens n'a point de régime. » Pierre Richelet, *Dictionnaire François contenant les mots et les choses*, 2 tomes (1680; Genève: Slatkine Reprints, 1970) 44.

³ « Celui qui cultive la terre avec la charuë. » Richelet 448.

situation sociale et économique de ces derniers préconise la possibilité d'obtenir une bonne éducation selon les besoins de la position détenue dans la société.⁴ Cependant, la question de la portée de l'éducation et des distinctions sociales se complique lorsqu'on tient à dresser le bilan des conventions éducatrices visées aux femmes de cette haute société. Les deux textes de Madame de Lafayette reflètent d'une façon efficace les complexités de cette question et servent à illustrer, directement ou indirectement, des diverses approches au sujet de l'éducation féminine.

Dans *La Princesse de Montpensier*, la discussion de l'éducation chez les femmes de qualité demeure subtile dans la mesure où il n'y a aucune allusion concrète aux éléments constitutifs de la formation de Mademoiselle de Mézières avant son mariage au prince de Montpensier. Néanmoins, cachées dans les recoins du texte, on trouve des perspectives portant sur l'éducation de la fille et de la femme qui sont quand même très intéressantes et révélatrices. Par contre, dans un ouvrage consacré à l'analyse détaillée de *La Princesse de Clèves*, Alain Niderst le décrit comme « autant un 'roman de formation' qu'un 'roman d'analyse' ».⁵ Le sujet de l'éducation idéale d'une jeune fille destinée à la vie de la cour y est traité en termes explicites à l'aide des personnages de Madame de Chartres et de sa fille, la future princesse de Clèves. Ceci dit, à cause des circonstances curieuses et des paradoxes qui marquent la pédagogie de la mère, on ne trouve pas dans ces pages un portrait de la meilleure méthode pédagogique. En fait, la représentation de l'éducation féminine dans *La Princesse de Clèves* provoque beaucoup de

⁴ Gibson 20.

⁵ Niderst 123.

controverses justement en raison de la méthode et de la manière dont Madame de Chartres choisit d'entreprendre la formation de sa fille, à l'écart du milieu social qui est le sien, et même « à rebours des opinions et pratiques communes ». ⁶

Parmi les familles nobles, ces « pratiques communes » dictent que l'éducation des enfants soit privilégiée d'abord parce qu'elle est perçue comme un droit acquis en naissant, mais surtout en fonction de sa valeur d'apprendre aux "élèves" des leçons, des concepts et des mœurs qui leur seront utiles comme adultes. Selon Antoine Furetière, « la principale obligation qu'on a à ses parents, est de la bonne *éducation*. » ⁷ Ce propos démontre l'attitude courante au dix-septième siècle quant à l'importance de l'éducation, au sens général du mot, jusqu'à ce qu'elle soit perçue comme une « obligation » qui doit être remplie de la part des parents pour qu'ils accordent aux enfants leur droit. Pourtant, l'aphorisme de Furetière ne touche qu'à la surface de la question et ne suggère aucune distinction entre la tutelle des garçons et des filles, sans même parler de la discrimination qui se fait systématiquement entre les aînés et les cadets. Les conventions gouvernant l'éducation des enfants sont évidemment plus compliquées et il faut, d'abord, comprendre le contexte familial qui inspire les préceptes traditionnels de l'éducation à l'époque.

Dans son grand essai, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne*, Robert Muchembled tente de préciser l'atmosphère

⁶ Jean-Michel Delacomptée, *La Princesse de Clèves: la Mère et le courtisan* (Paris: Presses Universitaires de France, 1990) 51.

⁷ Antoine Furetière, *Le Dictionnaire Universel*, 3 tomes (1690; Paris: SNL-Dictionnaire Le Robert, 1978).

hiérarchique qui règne dans la famille traditionnelle pendant l'âge classique. La dynamique de la famille se définit selon « la puissance paternelle » de la même manière que la dynamique du royaume tourne autour de « l'absolutisme centralisateur » qui est concentré sur la personne du Roi.⁸ La structure familiale devrait refléter nettement, en microcosme, les préceptes gouvernants du pays. L'influence de l'autorité patriarcale dirige ainsi les choix éducatifs de la famille. Selon la coutume, il faut privilégier l'éducation du fils aîné « au détriment des cadets »⁹ puisqu'il est l'héritier du nom et du patrimoine de son père. Également, les filles jouent un rôle intégral en maintenant cet ordre hiérarchique. Muchembled explique que « les filles des milieux aisés de la population sont souvent promises au couvent forcé ou au mariage contraint, afin de ne pas trop écorner le capital qui doit échoir à leurs frères. »¹⁰ Il faut, donc, comprendre que l'éducation à cette époque est accordée selon le rang de l'enfant dans la famille et la vie à laquelle il est destiné. Pourtant, jusqu'ici on n'a touché qu'à la théorie qui soutient l'éducation au dix-septième siècle dans son sens le plus abstrait, sans insister sur la qualité de l'éducation ou sur les distinctions entre l'éducation portée aux filles par rapport aux garçons du même rang social.

Là où on exige du fils une capacité non seulement de se comporter correctement dans la société en « honnête homme »,¹¹ mais d'accéder à une bonne compréhension des sciences et des lettres, les filles sont typiquement limitées à une éducation plus isolée qui se fait dans les limites de

⁸ Muchembled 243.

⁹ Muchembled 242.

¹⁰ Muchembled 242.

¹¹ Muchembled 242.

l'environnement domestique. Souvent, la mère est chargée exclusivement de l'apprentissage de ses filles, mais elle l'entreprend toujours dans le contexte du patriarcat familial.¹² Pour Mademoiselle de Chartres, l'occasion de profiter de l'influence du père ou d'une figure patriarcale qui représente « l'autorité absolue du père »¹³ ne se présente point. Sa mère, comme on l'a déjà mentionné, est veuve et le patriarche en titre de cette illustre famille, le vidame de Chartres, est toujours absorbé par les intrigues de la cour et il ne démontre aucune envie de s'occuper lui même de la tutelle de sa nièce. Alors, sur la mort de son mari, Madame de Chartres choisit de s'éloigner de la société. Dans ce contexte, à part des influences paternelles, elle « donn[e] ses soins à l'éducation de sa fille »¹⁴ en se mettant activement à son instruction d'une manière peu orthodoxe.

Dès que Madame de Chartres et sa fille se présentent au lecteur, on voit les mesures prises soigneusement par la veuve afin de dévoiler à sa fille les mystères et les « périls » de la cour où règne « une sorte d'agitation sans désordre [...], qui la rendoit très agréable, mais aussi très dangereux pour une jeune personne. »¹⁵ En fait, les leçons essentielles énoncées par Madame de Chartres reflètent les dangers de ce paradoxe qui domine la politique quotidienne de la cour. Dans une étude de *La Princesse de Clèves: la mère et le courtisan*, Jean-Michel Delacomptée insiste sur l'importance des scènes décrivant l'éducation comme indicatives des attitudes idéalisées qui se trouvent dans le texte.¹⁶ Dans une phrase très importante du roman, le

¹² Gibson 20.

¹³ Muchembled 243.

¹⁴ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1113.

¹⁵ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1118.

¹⁶ Delacomptée 51-53.

narrateur mentionne, presque en passant, les éléments nécessaires à l'éducation d'une jeune fille noble: « elle [Madame de Chartres] ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté, elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. »¹⁷ Ce qu'on entend par le terme « éducation » se concentre évidemment sur des arts moins formels précisés par Wendy Gibson comme « housewifery and morals ». ¹⁸ Jusqu'ici, alors, la conception de l'éducation tenue par le personnage de Madame de Chartres est tout à fait en accord avec les conventions répandues au dix-septième siècle - les mêmes conventions qui ont certainement influencé la formation et la jeunesse de Madame de Lafayette.

Il est intéressant de noter que la jeunesse et même les premières années de l'adolescence de l'auteur n'étaient pas typiques de la manière dont on élève une fille de qualité au dix-septième siècle. Avant la mort de son père quand elle avait quinze ans, on a l'impression que c'était bien lui qui avait dirigé personnellement les études de l'auteur sans déléguer toute cette responsabilité à la mère de Marie-Madeleine. Ainsi elle a joui d'une éducation assez formelle dont la rigueur et la matière dépassaient les bornes des sujets et des pratiques traditionnellement féminins. F. Desplantes et P. Pouthier le confirme:

son père [...] qui avait le goût des belles-lettres [...] s'occupa d'abord de faire en personne l'éducation de sa fille, qui montrait une intelligence fort vive dès son

¹⁷ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1113.

¹⁸ Gibson 21.

jeune âge. Puis, [...] il la confia aux soins de Ménage et de Rapin, deux beaux esprits de cette époque.¹⁹

Malgré cette formation intellectuelle, on exige, néanmoins, qu'elle fasse un bon mariage comme fille aînée même au point que sa mère, selon la coutume, choisit « le sacrifice des cadettes à l'aînée »²⁰ et elle envoie ses autres enfants au couvent pour assurer la dot de Marie-Madeleine. On constate, ainsi, que Madame de Lafayette avait une connaissance intime des situations complexes et paradoxales qui se présentent face aux contraintes sociales dans les domaines de l'éducation et des obligations familiales. Ses observations perspicaces révèlent cette compréhension profonde qui se présente surtout au cours de *La Princesse de Clèves*.

On a déjà vu que la nature de l'éducation féminine représentée dans *La Princesse de Clèves* repose sur des concepts qui sont assez fluides et intangibles tels que les mœurs, la vertu et la bienséance. Enfin, il s'agit d'un comportement digne d'une honnête femme. Pourtant les principes qu'épouse Madame de Chartres en instaurant la bonne compréhension de ces qualités chez sa fille constituent un écart controversé des préceptes acceptés:²¹

La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. Mme de Chartres avait une opinion opposée; elle faisoit souvent à sa fille des peintures de l'Amour; elle luy montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce

¹⁹ F. Desplantes et P. Pouthier, *Les femmes de lettres en France* (1890; Genève: Slatkine Reprints, 1970) 135.

²⁰ Emile Magne, *Madame de Lafayette en ménage* (Paris: Editions Emile-Paul Frères, 1926) 42.

²¹ Delacomptée 52.

qu'elle luy en apprenoit de dangereux; elle luy contoit le peu de sincérité des hommes. leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements; et elle luy faisoit voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivoit la vie d'une honneste femme, et combien la vertu donnoit d'éclat et d'élévation à une personne qui avoit de la beauté et de la naissance.²²

Ce passage est souvent cité pour démontrer la perfection exigée de Mademoiselle de Chartres dès son enfance. D'après ce portrait, pour éviter les dangers posés par la cour, les hommes galants, l'amour et la vie en somme, il faut une maîtrise parfaite de la vertu et de soi-même. En fait, Madame de Chartres demande à sa fille de faire face à la corruption sociale et de comprendre comment fonctionnent la politique et les artifices qui caractérisent la société pendant qu'elle inculque à sa fille la terreur de renoncer à la vertu afin d'y prendre part.

Si on compare les principes pédagogiques de Madame de Chartres avec la formation morale faite par Charlotte de Bavière, une contemporaine de Madame de Lafayette, on trouve chez cette dernière l'attitude courante au dix-septième siècle qui est rejetée si brusquement par Madame de Chartres:

On m'a demandé comment je m'y étais prise pour l'élever [sa fille] aussi bien: j'ai répondu que c'était en lui parlant toujours raison, en lui montrant pourquoi telle ou telle chose était mal ou bien, en ne lui passant aucun caprice, en cherchant autant que possible à ce qu'elle ne vît aucun mauvais exemple, en

²² Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1113.

ne la rebutant point par des accès de mauvaise humeur, en louant la vertu et en lui inspirant l'horreur du vice en général.²³

Bien que le désir essentiel de communiquer une connaissance irréprochable de la vertu soit à la base de cette conception de l'éducation, Charlotte de Bavière insiste qu'on ne se serve jamais de « mauvais exemple[s] » de la galanterie ou de la corruption afin d'illustrer à la fois les joies et les pièges de la société. En cela, elle s'identifie à « [l]a plupart des mères [qui] s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. » Par contre, Madame de Chartres trouve qu'il vaut mieux préparer sa fille aux pièges et aux périls qui existent en dévoilant tous les aspects de la galanterie pour qu'elle puisse enfin reconnaître et éviter ses adeptes.

Cependant, Madame de Chartres produit un effet paradoxal en apprenant à sa fille les excès de la galanterie qui sont essentiels à la cour en même temps qu'elle l'instruit dans la nécessité de les éviter à tout prix. Cet effet est renforcé par le fait qu'elle entreprend toute cette éducation à l'abri du milieu qui en est le sujet. Michael Danahy explique ce déplacement physique de la cour à la campagne comme une manière de limiter ce qu'il appelle « spatial access » et de s'assurer de l'isolement nécessaire à l'éducation particulière qu'envisage Madame de Chartres.²⁴ Comme jeune fille, donc, Mademoiselle de Chartres doit accepter aveuglément les concepts qui demeurent, pour elle, imprécis et abstraits jusqu'à ce qu'elle ne rentre à la

²³ Extrait cité dans Gibson 21.

²⁴ Michael Danahy, *The Feminization of the Novel* (Gainesville: University of Florida Press, 1991) 102.

cour. Une fois qu'elle y arrive, les paradoxes de son éducation sont mis en relief immédiatement et elle ne réussit jamais à se libérer de leurs influences. Forcément, la question se pose s'il est vraiment possible d'exister ou de fonctionner efficacement dans un milieu corrompu tout en s'appliquant à la perfection vertueuse? En d'autres mots, peut-on laisser un tel paradoxe gouverner la vie? Evidemment, cette question poursuit Mademoiselle de Chartres dès son début à la cour jusqu'à son veuvage et à sa retraite de la société. En fait, ses efforts de concilier sa formation vertueuse avec les tentations de la vie mondaine déterminent finalement la tragédie qui lui arrive.

Odette Virmaux indique que Mademoiselle de Chartres est un « personnage impensable, déplacé, venu d'ailleurs, une héroïne qui ne peut appartenir à aucun temps et qui se révélait beaucoup trop dissemblable des personnes de son siècle, en somme une créature trop idéale et parfaite pour le monde corrompu de la Cour. »²⁵ Ce portrait nous présente l'image d'une héroïne idéalisée qui n'est point représentative d'autres femmes. On voit déjà comment sa formation singulière la distingue de ses contemporaines et dans *Order in the Court: History and Society in La Princesse de Clèves*, Laurence Gregorio renforce cette idée en ajoutant quelques observations très importantes:

[The heroine] and her mother (whom we may consider as an extension of the heroine on the ethical plain) are the only characters who make the notion of uncompromising perfection a matter of thematic import, and who subsequently endeavor to live by this

²⁵ Virmaux 49.

code. Interestingly, they are the only two principal figures in the text who are of an entirely fictive nature.²⁶

Gregorio souligne l'aspect idéalisé et « inimitable » de la vertu exigée par Madame de Chartres et imposée à sa fille en insistant sur le fait que ces deux femmes sont des créations fictives qui représentent des idéales forcément utopiques dans un milieu aussi « corrompu » que la cour. Pourtant, en passant par les circonstances et les détails exceptionnels de la vie et du comportement de Mademoiselle de Chartres, on trouve quand même une richesse d'allusions vraisemblables à la qualité de l'éducation de la femme.

Lorsque Madame et Mademoiselle de Chartres arrivent à la cour, la mère continue à contrôler sa fille et « ne discontinua pas de prendre les mesmes soins dans un lieu où ils estoient si nécessaires et où il y avait tant d'exemples si dangereux. »²⁷ Encore une fois, Madame de Lafayette caractérise « l'ambition et la galanterie » comme étant « l'âme de cette cour ».²⁸ Face à la corruption inévitable, Madame de Chartres exige toujours de sa fille une vertu parfaite. L'éducation de cette jeune femme continue ainsi pendant que sa mère est plongée dans la politique complexe de faire le mariage de sa fille.

Dans *La Princesse de Clèves*, le mariage entre Mademoiselle de Chartres et Monsieur de Clèves se fait très rapidement. Au moment des noces, on s'attend à ce que la mère renonce à l'éducation de sa fille pour faire place à

²⁶ Gregorio 28.

²⁷ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1117.

²⁸ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1117.

son beau-fils. Pourtant, on apprend que l'influence immédiate de la mère, au moins dans un sens concret, ne cède la place qu'avec sa mort. Dans le *Dictionnaire Universel*, Furetière indique que « les femmes en France font en la tutelle perpetuelle de leurs maris. »²⁹ En cela, ce qui est entendu est la convention du dix-septième siècle qu'avec le mariage, une fille devient femme et la responsabilité pour sa vie et pour son éducation est passée cérémonieusement de sa famille à son mari. Par contre, Madame de Chartres essaye toujours d'influencer sinon de gouverner le comportement de sa fille qui est maintenant la princesse de Clèves.

Ce qui est, néanmoins, curieux dans le texte est la transformation de la pédagogie de Madame de Chartres lorsqu'elle s'aperçoit de « l'inclination » que tient la princesse de Clèves pour le galant Monsieur de Nemours. Pendant que sa fille était jeune, célibataire et loin de la cour, Madame de Chartres n'hésitait pas à démontrer les pièges et les plaisirs qu'on pouvait y rencontrer et de parler explicitement des histoires d'amour et de leurs répercussions graves. Pourtant, à la veille de sa mort, Madame de Chartres avoue « qu'il y a déjà longtemps que je me suis aperceue de cette inclination; mais je ne vous en ay pas voulu parler d'abord, de peur de vous en faire apercevoir vous-mesme »³⁰ D'après ce passage, on voit que Madame de Chartres manque de confiance face à une vraie crise où sa fille se trouve effectivement « sur le bord du précipice »³¹ moral.

²⁹ Furetière.

³⁰ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1141.

³¹ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1141.

Lorsqu'elle est sur le point de mourir, Madame de Chartres offre à sa fille un dernier conseil: « retirez-vous de la cour, obligez votre mari de vous emmener. »³² Encore une fois, Madame de Chartres essaye d'influencer sa fille au nom de la vertu en la persuadant de retrouver l'isolement paisible à l'écart de la société dans un effort « to do all that she possibly can to protect herself from the dangerous intrusions that are the rule at court ».³³ En ce disant, elle fait référence aux dangers qui attendent Madame de Clèves si elle ne s'éloigne pas physiquement des tentations représentées par le duc de Nemours. Il est même plus important de noter ici ce qui est sous-entendu par les conseils de Madame de Chartres. Sachant qu'elle meurt, elle accepte finalement de mettre sa fille entre les mains de son mari qui va l'emmener loin de la cour. Une fois que sa mère, « la seule chose à quoy elle se sentoit attachée »,³⁴ est morte, la princesse de Clèves cherche à prouver qu'elle avait bien appris les leçons morales de sa mère. Dans son étude, J.W. Scott propose que le but central du roman est d'évaluer la manière dont la jeune princesse se comportera une fois qu'elle se trouve sans guide morale. « The tale is concerned with what the young woman will ultimately become - with how she as a free individual will use her education ».³⁵

Au début de *La Princesse de Montpensier*, une situation semblable se produit où la responsabilité de la tutelle de la fille, Mademoiselle de Mézières, est remise tout de suite et formellement au nouveau mari. Mais, le lecteur est privé de connaître les circonstances de l'éducation qui précède cet

³² Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1141.

³³ Danahy 105.

³⁴ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1142.

³⁵ Scott 15.

événement tournant dans sa vie. Dans le cas de Mademoiselle de Mézières, la présence de ses parents est minimisée jusqu'à ce qu'on ne voie que leurs efforts de négocier le bon mariage de leur fille dans les premières pages de la nouvelle. Il faut, alors, chercher à interpréter les commentaires et les descriptions dans le texte qui font référence aux préceptes qui ont influencé l'éducation de la jeune femme.

D'abord, lors de la première description de la princesse, on trouve qu'elle est douée « de beauté, d'esprit et de vertu ». ³⁶ Ce sont les mêmes qualités idéales qu'on retrouve chez la princesse de Clèves et chez la fille de Charlotte de Bavière. Ainsi, avec ce premier portrait qui définit la princesse de Montpensier pour le lecteur, Madame de Lafayette nous apprend qu'avant son mariage, l'héroïne avait eu une éducation visée au développement des qualités qu'on exige d'une jeune femme de qualité qui est destinée à faire un mariage digne de son rang social comme « [la] fille unique du marquis de Mézières, héritière très considérable et par ses grands biens et par l'illustre maison d'Anjou dont elle était descendue ». ³⁷

Lorsque Mademoiselle de Mézières épouse le prince de Montpensier, elle se livre à « la tutelle perpétuelle » de son mari. Ce dernier est, pourtant, souvent obligé de s'absenter de chez lui, et il installe à Champigny (leur résidence à la campagne) son meilleur ami, le comte de Chabannes. Ce dernier est donc chargé de s'occuper de la formation continuée de la princesse de Montpensier pendant l'absence de son mari. « [I]l la rendit en peu de

³⁶ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 49.

³⁷ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 43.

temps une des personnes du monde la plus achevée. »³⁸ C'est une affirmation générale puisqu'on ne précise pas en quoi consiste ces achèvements. Or, on comprend que cette partie de son éducation suit les traditions acceptées et renforce son esprit et sa vertu. Le fait que c'est le comte de Chabannes qui entreprend activement l'éducation de cette jeune femme pour la rendre « achevée » renforce la passivité traditionnelle de la femme par rapport à sa propre éducation. Là où la princesse de Clèves devait sa formation principale à sa mère, la princesse de Montpensier passe de la tutelle de sa famille à celle du comte de Chabannes qui représente son mari.

Avant de passer à une discussion plus approfondie du statut de la femme mariée dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves*, il faut souligner non seulement la manière dont une fille noble est élevée avec le but principal de la marier, mais la façon dont on perçoit l'individu lui-même. Ce qu'on retient, en gros, de l'analyse faite ci-dessus est la conception qu'en passant de la « tutelle » de la famille à celle du mari, la femme devrait garder, en principe, son aspect d'enfant, privée de toute indépendance intellectuelle. Cela se manifeste dans le fait que les femmes comme la princesse de Montpensier et la princesse de Clèves doivent constamment se soumettre à l'influence d'un autre qui tient le droit de les instruire. En fin de compte, on voit que les deux femmes doivent prendre des décisions importantes et faire des choix moraux qui déterminent leurs destins. Elles doivent prendre indépendamment des décisions personnelles, sans consulter ceux qui ont influencé leur formation. Ainsi, dans le cas des deux princesses,

³⁸ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 49.

Madame de Lafayette met à l'épreuve les mérites de leurs éducations respectives.

Chapitre II - Le mariage

A nos jours, la distinction entre *fille* et *femme* est devenue une question encombrée d'éléments sociaux, culturels et historiques. Au dix-septième siècle, les mêmes deux termes se distinguent beaucoup plus facilement en ce que leurs définitions tournent autour d'un seul événement transformateur qui est le mariage. Dans *La Princesse de Clèves*, on trouve un passage qui sert à bien illustrer ce point tournant lorsque Monsieur de Clèves voit Mademoiselle de Chartres pour la première fois et il s'interroge quant au statut social de cet individu inconnu: « il ne pouvoit comprendre qui étoit cette belle personne qu'il ne connoissoit point [...] Sa jeunesse luy faisoit croire que c'estoit une fille, mais, ne luy voyant point de mère, et l'Italien qui ne la connoissoit point l'appelant Madame, il ne sçavoit que penser ».¹ Dans *Le Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière, la définition de *fille*, qui est subordonnée à celle de *fil*, est: « enfant [...] femelle qui est venu d'un pere & d'une mere par voye de generation. »² Il n'y a rien de surprenant dans cette définition qui suggère un ton presque scientifique.

Pierre Richelet nous offre une appréciation même plus limitée dans son *Dictionnaire François contenant les mots et les choses* où il décrit la *fille* comme « celle qu'on a mife au monde. »³ Pourtant, les définitions multiformes de *femme* figurant chez Furetière révèlent au chercheur non seulement la vraie distinction entre *fille* et *femme* telle qu'elle est perçue au dix-septième siècle, mais on y trouve un contexte riche qui sert d'arrière plan à l'étude du statut

¹ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1114.

² Furetière.

³ Richelet 335.

de la femme dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves*. Prenons, d'abord, les termes exacts de ses définitions:

FEMME. fubft. fem. Celle qui conçoit & qui porte les enfans dans fon ventre. St. Auguftin appelle les *femmes*, le fexe devot. [...]

FEMME, fe dit quelquefois de tout le fexe féminin. [...]

FEMME, fe dit plus particulièrement de celles qui font ou ont eſte mariées. Le mari & la *femme* font deux perſonnes en une chair, les *femmes* en France font en la tutelle perpetuelle de leurs maris. [...] Salomon deſſie de trouver la *femme* forte; il dit que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les *femmes* pas une.⁴

La définition principale de *femme* la décrit d'après son rôle maternel, c'est-à-dire dans la mesure où elle sert de vaisseau reproducteur. Par cela, on voit qu'elle est privilégiée non pour ses qualités particulières, mais plutôt pour le rôle social que joue la femme comme productrice des héritiers qui sont nécessaires à la communication du patrimoine de père en fils, voire la survie même de la famille. En cela, elle s'identifie déjà au mariage, car à l'époque on supposait que la femme soit mariée lorsqu'elle « conçoit & [...] porte les enfans ». Ensuite, on trouve une définition générale liant simplement le terme *femme* au genre féminin. En troisième lieu, Furetière insiste sur le rapport concret entre la femme et le mariage en ce que la femme fait partie de l'union conjugale comme « celles qui font ou ont eſte mariées. » Evidemment, c'est

⁴ Furetière.

dans ce contexte précis qu'elle « conçoit & [...] porte les enfans » pour s'acquitter de son devoir essentiel.

Il est intéressant de noter que l'accumulation des définitions de Furetière reflète très bien un paradoxe qui sous-tend toute la question du statut de la femme au dix-septième siècle et ainsi engendre un dilemme omniprésent qui figure dans les deux textes de Madame de Lafayette. Ce paradoxe provient du fait que l'image de la femme idéale comprend au moins deux aspects constitutifs qui ne peuvent pas coexister facilement. D'abord, comme on l'a déjà constaté, la femme est définie selon sa capacité de porter des enfants. Cela produit l'effet de marginaliser l'individu du sexe féminin à l'avantage d'une seule fonction physiologique. A partir de cette appréciation essentielle, on précise le rôle de la femme dans un contexte moins scientifique qui tombe plutôt du côté du social. Comme individu, elle doit exister et fonctionner au cœur du mariage pour pouvoir porter et élever les enfants qui sont les fruits de cette union. En termes généraux, alors, la femme est définie comme mère et épouse d'une manière qui lie inextricablement les deux fonctions.

Il y a, pourtant, un élément important qui rend problématique l'utilisation des définitions de Furetière et qui met en relief les contradictions qui se présentent aux personnages féminins dans les deux textes de Madame de Lafayette. Cet aspect troublant demeure dans l'indication que « le mari & la *femme* font deux personnes en une chair ». Cette description de l'union conjugale (qui figure, notamment, comme une définition secondaire à celle de *femme*, renforçant, encore une fois, le lien étroit entre l'individu féminin et

son statut social) renvoie à une espèce d'égalité à la fois physique et spirituelle qui devrait s'établir, en principe, entre l'homme et la femme au moment du mariage.

D'un coup et pendant un instant éphémère, le statut et la valeur de la femme semblent être élevés au même plan que celui de son mari. Théoriquement, selon Wendy Gibson, le mariage au dix-septième siècle devrait représenter exactement cette parité spirituelle. Pourtant, « in practice the relationship was that of subordinate to superior. »⁵ Cette vraie position subordonnée de la femme est mieux reflétée par la suite lorsque Furetière insiste que « les *femmes* en France font en la tutelle perpétuelle de leurs maris ». On a déjà soulevé cette tradition lors de la discussion précédente portant sur l'éducation des femmes, mais son importance n'est point diminuée dans le contexte même du mariage. La subordination exigée de la femme est renforcée dans l'anecdote de Salomon qui a de la misère à trouver une seule femme forte. Cette allusion célèbre fait référence à la perception de la faiblesse physique et spirituelle du genre féminin. On voit, ainsi, que la vie adulte de la femme est aussi encombrée de contradictions et de difficultés que sa jeunesse. La femme traditionnelle se trouve, *de facto*, soumise à la volonté de son mari en même temps qu'on exige, en principe, une perfection qui la rend digne d'être son égal.

Cependant, pour pouvoir se débarrasser des limitations de *filles* afin d'accéder au titre de *femme*, ce n'est pas simplement une question de devenir finalement adulte, qu'elle soit mariée ou célibataire. Elle doit plutôt se livrer

⁵ Gibson 59.

d'abord au mariage et puis, au fur et à mesure, à la maternité. On trouve que le langage contemporain renforce d'une manière efficace cette conception de la *femme* par rapport à la *fille* lorsqu'on constate qu'on appelle *fille* celle qui reste célibataire pendant toute sa vie. Egalement, « on appelle aussi *filles*, les personnes qui se font consacrer à Dieu, qui ont fait vœu de virginité ».⁶

En tout cas, quand on étudie le statut de la femme au dix-septième siècle, tous les champs de recherche mènent inévitablement à une conclusion prédominante: la femme, comme individu, existe surtout en fonction de son rôle au centre de la famille où elle est obligée de se comporter vertueusement et en harmonie avec son mari.⁷ Elle devrait être « le bon miroir qui représente fidèlement la face, n'ayant aucun dessein, amour, pensément particulier ».⁸ Cette image de la famille évoque, en microcosme, le milieu patriarcal de l'Ancien Régime, dictant que l'autorité masculine devrait dominer tous les aspects de la vie de la fille et de la femme.

Avant d'examiner plus à fond l'analyse de la femme par rapport au mariage dans les textes de Madame de Lafayette, il faut situer brièvement le concept du mariage dans un contexte purement socio-politique à l'apogée de l'Ancien Régime. En affirmant l'importance du patriarcat au seizième comme au dix-septième siècle, les mariages dans la noblesse s'organisent souvent afin de créer des liens ou de préserver des alliances entre les grandes familles. Ainsi, les mariages se font d'habitude à la suite de complexes négociations entreprises, selon la tradition, par les chefs de famille. Dans ce contexte, la

⁶ Furetière.

⁷ Helen Karen Kaps, *Moral Perspectives in La Princesse de Clèves* (Eugene, University of Oregon Books, 1968) 24-26.

⁸ Charron cité dans Gibson 59.

volonté d'une fille d'épouser un jeune homme proposé tient peu de valeur. Le mariage demeure, en fait, une institution sociale cimentée par un contrat juridique entre deux familles. Le but de ce contrat est la préservation du concept même d'une société où la communication du patrimoine de père en fils est essentielle.⁹ Ceci dit, on voit de nouveau le renforcement du statut puissant de l'homme dans une société où son patrimoine, sous forme de titre ou de biens, est privilégié au delà de toute autre considération, peu importe si la femme et son promis s'entendent ou s'ils éprouvent la moindre inclination, l'un pour l'autre.

Comme on a déjà vu, la femme joue un rôle important et passivement dans les négociations qui mènent aux noces, et dans sa capacité d'épouse. En ce qui concerne le premier, on exige qu'elle soit un parti parfait digne d'un mariage important. Lorsqu'elle se trouve mariée, elle est obligée de fournir à la société des enfants qui, à leur tour, deviennent des hommes, chefs de famille, ou des femmes dignes d'être leurs épouses. Dans cette construction du mariage qui est purement civile et publique, le désir, la passion et la jalousie n'entrent pas en jeu. Si de tels sentiments fugaces s'introduisent dans l'affaire, on risque des résultats catastrophiques comme ceux qui sont exemplifiés par Madame de Lafayette dans les deux romans. Quand même, on constate que ces mêmes sentiments, qui sont défendus si bruyamment comme raisons de mariage, gouvernent souvent la main de ceux et celles qui proposent et qui font les mariages des autres. L'atmosphère qui est produite à

⁹ Joan B. Landes, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, (Ithaca: Cornell UP, 1988) 35.

la cour par ces machinations et ces intrigues est décrite fidèlement par Faith Beasley comme « politicized gallantry ». ¹⁰

C'est à partir de ce contexte général portant sur les conventions qui s'adressent aux définitions et aux statuts de la *filles* et de la *femme* qu'il faut aborder le sujet du mariage dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves*. Au cours de son étude de la représentation du mariage dans ce dernier, Christian Biet souligne le fait que « Mme de Lafayette a enserré le récit particulier d'un mariage dans la maille serrée de multiples évocations ou narrations qui donnent à voir, au delà d'une histoire singulière, le mariage dans sa diversité, sa généralité, et son historicité, bref le mariage comme une *institution*. » ¹¹ Dans une certaine mesure, *La Princesse de Montpensier* contribue de la même façon au discours du mariage en tant que la nouvelle entière repose justement sur ce concept. Etant une nouvelle d'une envergure limitée qui précède *La Princesse de Clèves*, on a l'impression que Madame de Lafayette essaye de communiquer toutes ses impressions portant sur le mariage à l'aide d'une seule histoire exemplaire qui est celle de Mademoiselle de Mézières

Dès la première page de *La Princesse de Montpensier*, le lecteur retrouve des commentaires importants sur la politique du commerce matrimonial qui est entreprise à l'exclusion de tout sentiment pour créer une alliance avantageuse. De même, dans son essai, "The Economy of Love in *La Princesse de Clèves*," Philippe Desan caractérise le statut de la femme en termes commerciaux, suggérant que Madame de Lafayette nous offre la

¹⁰ Beasley 199.

¹¹ Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*" 33.

représentation d'un milieu social où « women represent a veritable commerce. »¹² Jean-Michel Delacomptée insiste que « ce commerce symbolique rabaisse les héritières au rôle d'élément qu'on transfère, de moyen, de monnaie. »¹³ A l'appui de cette revendication, on tient, comme exemple préalable, l'introduction de *La Princesse de Montpensier* où on rencontre Mademoiselle de Mézières pour la première fois. Elle est définie tout de suite non par son esprit ou son apparence mais par son lignage et sa situation comme « héritière très considérable et par ses grands biens et par l'illustre maison d'Anjou dont elle était descendue ». ¹⁴ En évoquant d'abord ce que représente l'héroïne en termes d'échange, Madame de Lafayette présente au lecteur un portrait vraisemblable d'une fille qui porte une valeur importante dans l'économie politique de la cour. Ainsi, son père doit essayer de profiter de « l'échange matrimonial »¹⁵ de sa fille en négociant le meilleur mariage possible.

A cet égard, on voit que la famille de Mademoiselle de Mézières avait commencé très tôt les négociations puisqu'elle « était comme accordée au duc du Maine, cadet du duc de Guise »¹⁶ lors d'un très jeune âge. Cependant, la maison de Bourbon, étant plus puissante que celle de Guise « ne pouvait voir qu'avec envie l'élévation qu'elle recevrait de ce mariage, se résolut de le lui ôter et de se le procurer à elle-même, en faisant épouser cette grande héritière au jeune Prince de Montpensier, que l'on appelait quelquefois le Prince

¹² Philippe Desan, "The Economy of Love in *La Princesse de Clèves*," *An Inimitable Example: The Case for the Princesse de Clèves*, éd. Patrick Henry (Washington: The Catholic University of America Press, 1992) 104.

¹³ Delacomptée 23.

¹⁴ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 43.

¹⁵ Delacomptée 23.

¹⁶ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 44.

Dauphin. »¹⁷ L'union qui provient de ces machinations calculatrices est à la fois un coup politique et une alliance de premier ordre qui est, néanmoins, dépourvue de toute émotion.

Madame de Lafayette démontre l'importance de ce dernier aspect du commerce matrimonial en introduisant parallèlement l'histoire d'amour dont l'intrigue se déroule au cours de la nouvelle. Pendant que « l'on travailla à cette affaire »¹⁸ sérieuse du mariage, il devient évident que l'amour s'était établi, il y a longtemps, entre Mademoiselle de Mézières et le duc de Guise, frère aîné du duc du Maine. Mais dans le contexte politique du mariage, même les meilleurs efforts des jeunes amoureux pour s'épouser ne réussissent à influencer personne car il est question d'un grand mariage entre des familles intéressées.

Dans *La Princesse de Clèves* la politique du mariage est toujours évoquée dans ce même contexte de « l'échange matrimonial », mais l'analyse qu'entreprend l'auteur cette fois-ci semble beaucoup plus perspicace et complexe. La première partie de ce roman est consacrée à une espèce de survol matrimonial qui invoque de nombreux notables à la cour. A travers ces pages d'exposition historique, Madame de Lafayette se sert de plusieurs techniques narratives comme des anecdotes et des allusions qui lui permettent de mettre en relief ses propres observations quant à la nature des alliances matrimoniales. De cette manière, on apprend comment « la cour est [...] l'emblème même du mariage sécularisé des courtisans. Comme pour les

¹⁷ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 45.

¹⁸ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 45.

rois, aucune alliance matrimoniale ne peut se fonder sur la passion ». ¹⁹ Le mariage sous forme de contrat public entrepris au profit réciproque de deux familles est donc concrétisé. Un exemple important d'un tel mariage est celui qui établit un lien entre la maison de Guise et celle des Valois dans les personnes du Dauphin et de Marie Stuart, Reine d'Ecosse. En faisant ce mariage propice, les Valois avaient établi un lien avec une famille puissante en Europe et les Guise « avoient beaucoup augmenté leur crédit et leur considération ». ²⁰ Le but, donc, de ce mariage était de réunir le patrimoine de deux familles et de deux royaumes.

Au cours de ces premières pages on voit plusieurs autres exemples de mariages qui s'établissent afin de garantir « la plus grande stabilité des royaumes et des relations internationales »: ²¹

Madame épouse avec entrain Monsieur de Savoie [...];
Elisabeth de France, d'abord promise à Dom Carlos, finit, malgré qu'elle en ait, par épouser le roi d'Espagne (ni l'humeur, ni la beauté du roi, ni l'âge ne les lient, mais la politique décide); le duc de Lorraine épouse la seconde fille du roi, Claude de Lorraine [...], etc. ²²

Avant tout autre exemple, Madame de Lafayette choisit de présenter au lecteur l'état matrimonial du Roi Henri II et de sa reine puisque leur mariage figure forcément en tête de l'hierarchie sociale. L'auteur présente ce mariage d'une manière qui indique en termes concrets comment il était motivé

¹⁹ Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*" 36.

²⁰ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1110.

²¹ Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*" 38.

²² Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*" 38.

uniquement par les forces et les circonstances sociales. Elle explique que Catherine de Médicis « estoit belle » et que « [l]e Roy l'avoit épousée lorsqu'il estoit encore Duc d'Orléans, et qu'il avoit pour aîné le dauphin ». ²³ Tout de suite, on est conscient du fait qu'en faisant ce mariage, on souhaitait que le duc d'Orléans reste cadet, ce qui a certes influencé le choix d'épouse. Ainsi, Madame de Lafayette suggère que Catherine de Médicis, malgré son rang social élevé, était destiné néanmoins à épouser un cadet de la famille royale et non pas le dauphin. Cette introduction à la figure puissante de la reine semble indigne de son statut quand on continue par expliquer comment « l'humeur ambitieuse de la Reine luy faisoit trouver une grande douceur à régner, » et ainsi « il sembloit qu'elle souffrist sans peine l'attachement du Roy pour la Duchesse de Valentinois, et elle n'en témoignoit aucune jalousie ». ²⁴ Cette femme extraordinaire est définie, alors, d'après sa capacité d'accepter les caprices galants de son mari en même temps qu'elle joue le rôle d'épouse parfaite.

En considérant la première partie du roman qui comprend le cadre historique de *La Princesse de Clèves*, Ralph Albanese, Jr. observe « that there are no happy [married] couples in the novel. » ²⁵ C'est une affirmation de grande portée si on tente d'évaluer la nature du mariage de la perspective de Madame de Lafayette. A force d'une accumulation écrasante d'exemples qui soutiennent cette observation, on comprend que l'institution du mariage

²³ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1107.

²⁴ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1107.

²⁵ Ralph Albanese, Jr., "Aristocratic Ethos and Ideological Codes in *La Princesse de Clèves*," *An Inimitable Example: The Case for the Princesse de Clèves*, éd. Patrick Henry (Washington: The Catholic University of America Press, 1992) 91.

noble est complètement « subservient to concerns of social politics ».²⁶ Il faut accepter que les sentiments de bonheur et d'amour existent forcément, selon ce système, à l'écart du mariage et au prix de la vertu inculquée chez les femmes traditionnelles. Laurence Gregorio explique efficacement cette structure contradictoire du mariage:

[...] according to the evidence, virtually no character is in love with his or her spouse, from the king on down the social register. So the conclusion to be drawn is that society's formal institutions are inhospitable to those passions to which individuals are all the more sensitive. This leaves only the informal institution of *galanterie* for the conduct of affairs of the heart.²⁷

On a déjà vu la manière dont Madame de Chartres avait essayé d'apprendre à sa fille les dynamiques d'une telle structure sociale qui rendent la corruption morale presque inévitable.

Dans *La Princesse de Montpensier* on voit le phénomène d'une jeune princesse qui se trouve bien mariée, selon la coutume, au profit des deux familles en question. Toujours dans le contexte de son mariage, Madame de Montpensier se trouve victime de cette tension et la nouvelle tourne justement autour du comportement de la princesse face à l'occasion d'abandonner la vertu de femme mariée afin de se livrer à l'amour passionnelle et adultère du duc de Guise. Dans *La Princesse de Clèves*, l'héroïne se trouve également sujette à la tentation, représentée cette fois-ci par le galant duc de Nemours. Pourtant, sa qualité morale et sa formation

²⁶ Gregorio 64.

²⁷ Gregorio 64.

vertueuse l'empêchent de s'y donner. D'une part, la princesse de Clèves arrive à représenter au lecteur l'idéal vertueux de la femme mariée et d'autre part, la princesse de Montpensier, ayant compromis ce qui représente « la vertu et la prudence »,²⁸ nous indique dans quelle mesure son comportement est inopportun au mariage à l'époque. On retrouve, ainsi, dans ces deux textes des diverses approches au mariage qui contribuent à une meilleure appréciation des complexités et des paradoxes qui servent à étaler le concept même du mariage selon les observations de Madame de Lafayette.

Le lien le plus étroit qui existe entre le contexte du mariage de *La Princesse de Clèves* et celui de *La Princesse de Montpensier* c'est, en fait, la corruption de la cour comme force de dégénérescence. A un certain degré, ce milieu sert de cadre dans les deux textes; ainsi on doit définir le concept du mariage en fonction de son rôle dans cette société. Cela devient problématique précisément à cause du fait qu'il existe un code moral idéal qui est associé à cette institution matrimoniale et qui se trouve toutefois en désaccord avec les machinations intéressées de la cour. Comme Laurence Gregorio l'indique, « we find the court society under scrutiny - or more specifically, the particular issue of morality as defined or practicable within (but not by) that society. »²⁹ A cet égard, Madame de Lafayette introduit dans les deux textes plusieurs portraits historiques de la cour afin de décrire l'institution actuelle du mariage à la lumière de l'atmosphère politique, opportuniste et amoraliste qui y règne³⁰. On les analysera à côté des deux

²⁸ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 102.

²⁹ Gregorio 48.

³⁰ Gregorio 58.

histoires principales pour mieux préciser l'opposition entre la vraisemblance, la morale idéalisée et la conception actuelle du mariage.

Avant de poursuivre cette discussion, il faut éclaircir la position morale de Madame de Lafayette par rapport à ses propres écrits. Simone de Beauvoir tient Madame de Lafayette comme un très bon exemple d'une écrivaine qui est bien placée dans son milieu social pour pouvoir le décrire tout en approuvant le code moral, les mœurs valorisées et l'image traditionnelle de la femme à l'époque - c'est-à-dire la femme qui se comporte vertueusement à la rigueur de la pudeur exigée par l'influence perpétuelle des hommes.³¹ Le fait que la princesse de Montpensier meurt très jeune une fois que ses aventures amoureuses tombent en ruines fait déjà preuve du jugement moral porté par l'auteur. Également, *La Princesse de Clèves* est chargé de situations où l'auteur tient à communiquer une leçon morale aux lecteurs. Parmi d'autres, on considérera au prochain chapitre les mésaventures de Madame de Tournon qui renonce à la vertu dans un effort de profiter de son indépendance de veuve et qui en subit, en fin de conte, les conséquences fâcheuses. Et comme dans *La Princesse de Montpensier*, le dénouement même de *La Princesse de Clèves* sert à représenter une mesure de morale extrême exigée de l'héroïne par Madame de Lafayette. Cela indique que l'auteur comprend très bien le conflit qui se produit entre la galanterie répandue à la cour et la morale austère qui est quand même l'idéal à l'époque.

Lorsqu'il s'agit des projets de mariage de la jeune Mademoiselle de Chartres, on voit plus précisément comment les alliances ténues à la cour

³¹ Simone de Beauvoir citée dans Toril Moi, éd., *French Feminist Thought: A Reader* (Oxford: Basil Blackwell Inc., 1987) 28.

peuvent influencer la faite ou la défaite des mariages d'importance. Comme Mademoiselle de Mézières, Mademoiselle de Chartres « estoit alors un des grands partis qu'il y eût en France »³² et une héritière importante. Sa mère « ne trouvoit presque rien digne de sa fille »³³ et cherchait à faire un mariage d'une qualité irréprochable. Pourtant, Mademoiselle de Chartres finit par tomber victime de circonstances politiques et de machinations inattendues à la cour qui sont exagérées par l'inefficacité de sa mère dans le domaine des négociations matrimoniales. Elle se trouve finalement mal-mariée malgré son statut d'héritière formidable. En épousant le prince de Montpensier, fils cadet du duc de Nevers, elle se trouve la femme d'un homme qui « n'estoit point un parti qui convînt à Mlle de Chartres, par le peu de biens qu'il avoit pour soutenir son rang ».³⁴ En plus, elle n'éprouve aucune inclination pour cet homme qui l'aime de passion contre les conventions matrimoniales à l'époque.

Cette dernière observation nous invite à demander « quels sentiments [le mariage] permet-[il]? quels comportements prescrit-il, quelles relations avec le partenaire? Et le partenaire lui-même, que représente-t-il, quelle valeur lui accorder? »³⁵ Bref, on s'interroge sur les dynamiques qui devraient gouverner les relations matrimoniales au dix-septième siècle. A cet égard, on trouve dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves* une exposition détaillée de la part de l'auteur. D'abord, chez la princesse de Clèves, on a l'image d'une fille qui est obligée, selon la tradition, d'épouser un

³² Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1113.

³³ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1114.

³⁴ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1118.

³⁵ Delacomptée 21.

homme qu'elle n'aime pas et pour qui « les sentiments [...] ne passaient pas ceux de l'estime et de la reconnaissance ».³⁶ Son mari comprend qu'il « ne touche ni [son] inclination, ni [son] cœur, et [sa] présence ne [lui] donne ni de plaisir, ni de trouble. »³⁷ D'après cette description, les sentiments de Madame de Clèves demeurent tout à fait neutres. On sait déjà que sa formation, en principe, avait préparé son esprit pour le mariage, et elle croit qu'il faut se comporter vertueusement et avec dignité tout en accordant à son mari « l'estime » et « la reconnaissance » qui lui sont dues. D'après les conseils de sa mère, en faisant ainsi, sa vie devrait être bien ordonnée, tranquille et sans aventures.

Pourtant, Madame de Lafayette prévient son lecteur des désastres qui vont arriver à l'héroïne avec l'introduction même de la grande passion qu'éprouve Monsieur de Clèves pour sa future femme lorsqu'il la voit à la joaillerie italienne. Même sans lui parler, « [i]l demeura si touché de sa beauté et de l'air modeste qu'il avoit remarqué dans ses actions qu'on peut dire qu'il conçoit pour elle dès ce moment une passion et une estime extraordinaires. »³⁸ A l'époque de la rédaction de *La Princesse de Clèves*, on perçoit les sentiments comme la passion, le désir, la jalousie et la haine comme étant poussés à la limite et extrêmes dans leur nature. Ainsi, on croit que ces sentiments provoquent, sans faute, des transports violents et transitoires qui ne peuvent qu'entraîner des conséquences destructives. Puisque le mariage à cette époque sert, comme on l'a déjà mentionné, à renforcer la stabilité de la structure sociale, de tels sentiments passionnés ne

³⁶ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1123.

³⁷ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1123.

³⁸ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1114.

devraient pas s'introduire. Mercédès Boixareu décrit le conflit qui est le résultat de ce phénomène comme « l'incompatibilité entre le social (mariage) et l'intime (passion) ». ³⁹ Ainsi, le lexique qu'emploie Madame de Lafayette pour définir « le social » et « l'intime » reflète les coutumes au dix-septième siècle en ce qui concerne les deux domaines.

Par exemple, l'amour qu'éprouve le prince de Clèves pour sa femme est exprimé à maintes reprises sous forme de « passion », parfois « violente » qui est chargée d'incertitude, d'inquiétude et d'« affliction ». Au comble de son malheur est le fait qu'il n'est pas aimé réciproquement de sa femme. Une fois qu'il apprend, dans la fameuse scène d'aveu de la troisième partie, que la situation est même pire car l'objet de sa passion a de l'amour « pour un autre », ⁴⁰ il arrive, peu à peu, à exprimer la gravité de son désespoir en termes encore plus exagérés et troublants:

[j]e n'ay que des sentiments violents et incertains dont je ne suis pas le maistre [...] Je vous adore, je vous hays, je vous offense, je vous demande pardon; je vous admire, j'ay honte de vous admirer. Enfin il n'y a plus en moy ny de calme, ny de raison.⁴¹

Madame de Lafayette présente au lecteur les sentiments démesurés du prince de Clèves afin d'évoquer la qualité déraisonnable de toute émotion passionnée qui s'introduit dans le mariage.

³⁹ Mercédès Boixareu, *Fonction de la narration et du dialogue dans La Princesse de Clèves de Madame de Lafayette* (Paris: Lettres modernes, 1989) 31.

⁴⁰ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1195.

⁴¹ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1223.

En même temps que le prince de Clèves s'emporte de jalousie et de désespoir, sa femme essaye de tempérer sa colère en recourant au lexique neutre et raisonnable de « l'estime » et de « la reconnaissance » afin de regagner la structure ordonnée du mariage idéal et pratique auquel Madame de Chartres l'avait préparée. Au moment même de l'aveu, Madame de Clèves demande à son mari de « [songer] que pour faire ce que je fais, il faut avoir plus d'amitié et plus d'estime pour un mari que l'on n'en a jamais eu ». ⁴² Mais la proposition « d'amitié » et « d'estime » ne peuvent pas calmer la passion sincère de son mari.

En revanche, dans *La Princesse de Montpensier*, Mademoiselle de Mézières épouse Monsieur de Montpensier sans exprimer aucun sentiment. De sa part, son mari n'est point affligé de la passion comme Monsieur de Clèves. Le prince de Montpensier se montre, néanmoins, capable d'exprimer une vive jalousie à l'égard de sa femme et surtout lorsqu'il se croit cocu. Au contraire, la jalousie qu'exprime le prince de Clèves face à l'amour passionné de sa femme pour le duc de Guise, est présentée dans le récit comme conclusion logique à sa propre passion accablante qui est toutefois frustrée. Ainsi, les sentiments des deux hommes se distinguent dans la mesure où la jalousie de Monsieur de Clèves reflète un amour tendre, profond et tourmenté tandis que celle de Monsieur de Montpensier est motivée par son orgueil de mari blessé et cocu.

Evidemment, les dangers de l'amour et de la passion ne sont pas limités aux partis de l'union conjugale. Dans les deux textes de Madame de

⁴² Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1194.

Lafayette, on apprend comment ces mêmes sentiments explosifs éprouvés de la part ou à l'égard d'un troisième déterminent également la possibilité d'un dénouement tragique. Dans *La Princesse de Montpensier*, les conditions qui existent au début du mariage entre la princesse et son mari reflètent très bien les caractéristiques de l'union traditionnelle dépourvue de toute émotion. A part la jalousie naturelle du mari, les deux partis n'éprouvent aucun sentiment dangereux et heureusement ils se trouvent souvent séparés - un phénomène qui leur accordent, à tous les deux, une certaine mesure d'indépendance. Ce n'est qu'avec l'introduction des tentations hors du mariage que l'affaire se complique.

Tout d'un coup, le duc de Guise, pour qui la princesse de Montpensier éprouvait depuis longtemps de « l'inclination »,⁴³ cherche à séduire la jeune femme naïve. Une fois qu'il se met activement à la séduction, ce sentiment d'« inclination » se transforme rapidement en amour. En même temps, le fidèle ami de la princesse, le comte de Chabannes, « devint passionnément amoureux de cette Princesse et, quelque honte qu'il trouvât à se laisser surmonter, il fallut céder, et l'aimer de la plus violente et sincère passion qui fût jamais. »⁴⁴ Une fois que ces individus se laissent emporter par des sentiments passionnés, on a tous les éléments nécessaires au déroulement d'une tragédie selon les sensibilités traditionnelles à l'époque.

Dans un effort de classifier les sentiments dont il est question dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves*, Jean-Michel

⁴³ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 49.

⁴⁴ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 50.

Delacomptée nous offre des définitions très utiles de « l'inclination » et de « l'*amor* » ou l'amour passionné dans le lexique du dix-septième siècle:

L'inclination, [...] mouvement de sympathie plus que fièvre, dilection nourrie de mesure, précautions et jugement, goût propice à l'entente des futurs conjoints, *affectio* qu'affermira la durée du lien.

Amor en regard, désir contenu qui transporte l'âme, impatience qui brûle la chair, transcendance du corps [...] ⁴⁵

Comme sentiment, « l'inclination » se prête assez facilement à l'atmosphère d'un bon mariage et les termes comme « amitié », « estime » et « reconnaissance » font partie du même champ sémantique. En revanche, « amor » ou l'amour est associé aux plaisirs de la chair et à la « passion » violente qui prive de toute raison ceux et celles qui en sont affligés.

Lorsqu'il s'agit de la princesse de Clèves, on voit que son histoire est beaucoup plus complexe que celle de son prédécesseur. Pourtant, Madame de Lafayette met en jeu les mêmes sentiments pour démontrer leurs effets dévastateurs. Comme dans *La Princesse de Montpensier*, il y a deux hommes qui dérangent l'ordre moral de la princesse de Clèves. Son mari est le premier qui introduit dans l'union un élément de passion qui entraîne finalement la fin tragique du mariage. Le duc de Nemours est le second qui suscite chez Madame de Clèves des émotions profondes qui la forcent à questionner son propre code moral. Antoine Adam réduit ce dilemme à l'essentiel:

⁴⁵ Delacomptée 24.

Elle sait quels désastres apporte dans la vie d'une femme une passion illégitime, de quel prix il faut payer certaines joies interdites. Elle sait aussi à quelles humiliations elle s'exposerait, dans quels enchaînements de mensonges elle serait entraînée. Son honneur pas plus que sa raison ne lui permettant de faiblir.⁴⁶

Comme Adam le suggère, Madame de Clèves ne se permet pas de « faiblir » face à la tentation de céder à la passion du duc de Nemours, mais les passions, déclenchées néanmoins, entraînent la mort de son mari et la retraite de sa veuve qui choisit l'isolement vertueux à l'écart de la société au lieu d'un second mariage destiné à la ruine à cause des mêmes passions qui ont détruit le premier.

⁴⁶ Antoine Adam, introduction, *La Princesse de Clèves*, de Madame de Lafayette (Paris: Flammarion, 1966) 19.

Chapitre III - Le veuvage et la mort

Le statut social des femmes nobles au dix-septième siècle, comme celles qui dominent *La Princesse de Montpensier* et *La Princesse de Clèves*, se détermine, comme on l'a déjà vu dans les chapitres précédents, par rapport aux hommes. Lorsqu'on est fille, on demeure, selon la tradition, sous l'influence de la structure familiale qui est dominée par la figure patriarcale. La transformation de fille en femme mariée annonce l'introduction d'une nouvelle autorité masculine dont elle relève de la juridiction parfois jusqu'à la fin de ses jours. Cependant, le statut social et juridique de la femme mariée subit souvent une autre transformation inattendue pour elle qui est toutefois déterminée par l'ironie finale de la mort de son époux.

A l'époque de la rédaction des deux romans de Madame de Lafayette, les conventions et les lois coutumières qui gouvernaient les droits précis de la veuve variaient radicalement de région en région. Pourtant, on trouve un accord général indiquant qu'une période de veuvage limitée permet à la femme une nouvelle mesure d'indépendance qui est à la fois approuvée par la société et consacrée par la loi. Pour simplifier, Wendy Gibson caractérise le statut de la veuve comme étant, « a somewhat enviable state of affairs. True, she had lost a partner, but at the same time she had lost a master, without forfeiting any of the prestige that attached to the status of the married, as opposed to the celibate, woman. »¹

¹ Gibson 89.

En décrivant la transformation de la femme en veuve, Gibson reprend le thème du statut paradoxal de la femme mariée qui est à la fois une conjointe égale, en principe, et un être subordonné, en fait. Dans un contexte purement juridique, la mort d'un époux permet, justement, à la femme la possibilité de continuer à circuler en société, pendant une certaine période de temps, tout en retenant sa position sociale et le respect de ses pairs. En même temps, les contraintes et les exigences traditionnelles du mariage cèdent la place à une nouvelle série de droits singuliers qui sont les siens à moins qu'elle ne choisisse de se remarier ou, par contre, de se retirer de la société.

Comme Gibson le signale, le veuvage est synonyme de la liberté féminine. Pourtant, on a tort de trop simplifier le statut de la veuve jusqu'à impliquer qu'elle accède, à la suite de la mort de son mari, à une position sociale idéalisée où elle se trouve, finalement, sans influence masculine et sans être obligée de continuer à fonctionner d'une façon soumise dans le milieu patriarcal de la cour. En fait, la vie de la veuve est tellement remplie de complexités et de paradoxes sociaux qu'on a l'impression qu'elle échange seulement ceux qui sont associés au mariage à de nouveaux problèmes, face auxquels elle doit souvent se débrouiller toute seule. Les veuves qui sont représentées dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves* reflètent, ensemble, plusieurs aspects des questions problématiques et des paradoxes soulevés par le statut de la veuve en société.

Dans un article important, "De la veuve joyeuse à l'individu autonome", Christian Biet aborde la question purement juridique du statut de la veuve

noble à l'âge classique tout en la situant dans un contexte littéraire contemporain. Il cherche, d'abord, à définir ce statut en expliquant que la veuve est une:

[f]emme libre, femme libérée par la mort de son conjoint, femme se réjouissant peut-être du fait que nous ne soyons pas immortels, femme responsable et capable, c'est-à-dire à même de remplacer le mari défunt dans ses actes économiques et sociaux, la veuve va de fait contre le pouvoir paternel et conjugal absolu qui caractérise le XVIIe siècle, « l'âge d'or des pères ».²

Dans ce passage, Biet décrit le paradoxe principal qui fait de la veuve un « véritable danger public »³ en tant qu'elle hérite, sur la mort de son mari, une mesure importante de pouvoir et d'indépendance malgré le fait que la perception acceptée de la femme, qu'elle soit veuve ou non, repose sur la supposition que « le sexe féminin est généralement mineur et doit être protégé contre lui-même, contre sa propre faiblesse »;⁴ ce qui est une supposition qu'on a vu démontrer depuis le premier chapitre de ce travail et, ainsi, depuis la jeunesse de toutes les filles à l'époque. Il y a, donc, une opposition entre la responsabilité qui est accordée, en loi, à la veuve, et la perception courante qu'elle est, néanmoins, incapable de se gouverner sur les plans spirituel, physique et intellectuel.

Cette contradiction produit, dans la société, un effet qui est aussi complexe que la question même du statut de la veuve. Malgré le fait qu'elle

² Biet, "De la veuve joyeuse à l'individu autonome" 308.

³ Biet, "De la veuve joyeuse à l'individu autonome" 314.

⁴ Biet, "De la veuve joyeuse à l'individu autonome" 309.

gagne une certaine liberté à cause de son nouvel état d'indépendance, la société du dix-septième siècle exige que cette femme, qui « va de fait contre le pouvoir paternel », retrouve, le plus tôt possible, suivant évidemment le délai de viduité, la protection d'une institution comme le mariage. En cela l'urgence est inspirée par la nécessité de réintégrer la femme dans la structure sociale traditionnelle où elle devrait être encore une fois soumise à la tutelle d'un mari. A cet égard « [l]a pression familiale [...] ne laissent pas vraiment le choix aux veuves: elles devaient se remarier vite - le remariage offrait d'excellentes possibilités d'accroître les biens - ou choisir, le plus souvent contre la volonté de la famille, [...] un 'veuvage chaste' dans un couvent ».⁵

En ce qui concerne la pression exercée par la famille pour faire un second mariage, on y retrouve des échos de l'adolescence d'une fille comme Mademoiselle de Mézières lorsque sa famille négociait ses noces sans la consulter. En faisant un second mariage, on voit toujours l'importance de l'accroissement du patrimoine surtout si on a l'occasion de profiter une deuxième fois. Ainsi, l'influence patriarcale, si elle demeure toujours puissante dans la famille, réussit à se réintroduire dans la situation malgré le statut soi-disant libre de la veuve. En fait, la veuve est obligée de chercher l'approbation officielle du patriarche familial (même si son père n'est plus vivant) si elle a envie de se remarier. Ce phénomène rend l'indépendance de la veuve précaire, fragile et surtout éphémère.

En principe, si elle choisit finalement la retraite au lieu du mariage, la veuve n'a plus rien à faire avec « l'agitation » et « la galanterie » mondaines de

⁵ Biet, "De la veuve joyeuse à l'individu autonome" 310.

la cour. En même temps, en se retirant de la société, elle doit généralement renoncer aux droits portant sur le commerce et les affaires du mari défunt. Le plus souvent, lorsqu'elle rentre au couvent, les biens qui lui sont disponibles sont transmis à l'Eglise malgré les efforts acharnés de sa famille. Ainsi, la veuve, qui cherche ou qui est obligée à se réfugier dans un milieu religieux, passe sa retraite complètement à l'écart de la société en termes physiques et juridiques. En s'isolant du monde, elle ne pose plus aucun danger à la structure sociale dominante.

Pourtant, il est intéressant de noter que Madame de Lafayette ne recourt jamais au banal en représentant la veuve dans ses romans. Elle choisit plutôt de communiquer au lecteur plusieurs perceptions du veuvage qui reflètent ensemble toutes les complexités qui doivent forcément s'introduire dans la vie d'une femme qui perd son mari. Même à nos jours, plusieurs critiques de son œuvre hésitent lorsqu'ils arrivent à considérer l'importance de la veuve chez Madame de Lafayette. D'autres cherchent à expliquer les événements et les thèmes principaux de *La Princesse de Clèves*, par exemple, à partir des actions et du comportement de Madame de Chartres, la mère de la princesse de Clèves qui est notamment veuve.

En fait, il faut avouer que cette dernière est la veuve qui joue le rôle le plus important dans le roman avant que sa fille ne devienne veuve elle-même vers la fin du livre. Madame de Lafayette insiste sur cet aspect important de la vie de Madame de Chartres comme celui qui détermine tout ce qu'elle fait et toutes ses décisions à l'égard de sa fille. Parmi les autres personnages de *La Princesse de Clèves* qui se distinguent à cause de leur état civil particulier, on

compte Madame de Valentinois, la maîtresse du Roi, Madame de Tournon, le sujet d'un récit intercalé démontrant les dangers qui existent à la limite du veuvage, et la Reine Catherine de Médicis qui devient la Reine-Mère une fois que son mari meurt lors d'un tournoi sportif. En nous offrant les portraits de ces cinq femmes, Madame de Lafayette aborde la question du veuvage d'autant de perspectives afin de laisser au lecteur la possibilité d'évaluer le statut de la veuve à l'époque de la rédaction de ces textes.

Parmi les critiques littéraires qui s'opposent carrément dans leurs appréciations distinctes du traitement du thème de veuvage dans *La Princesse de Clèves*, on trouve deux auteurs importants - Helen Karen Kaps et J.W. Scott. En discutant les qualités et les défauts de Madame de Chartres dans *Moral Perspective in La Princesse de Clèves*, Kaps choisit de créer un lien particulier entre son statut de veuve et une sorte de probité parfaite imbue de vertu: « From the start, the author establishes Mme de Chartres' reliability in moral questions [...] She is a widow 'dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires'. »⁶ Cette affirmation est suivie de quelques paragraphes qui ont comme thèse le fait que « Mme de Chartres is not entirely without fault ». ⁷ Pourtant, Kaps choisit de ne pas poursuivre le lien entre l'image de Madame de Chartres qui est veuve et l'image de Madame de Chartres qui est un individu dont les défauts nombreux semblent avoir déterminé, en grande partie, les misères de sa fille. Kaps avoue que le rôle joué par Madame de Chartres est d'une importance capitale; « her influence on the heroine is absolute », ⁸ mais en laissant tomber toute considération du veuvage de

⁶ Kaps 34.

⁷ Kaps 34.

⁸ Kaps 34.

Madame de Chartres, Kaps rejette effectivement la possibilité que cet aspect de son statut social aurait pu influencer son comportement et l'efficacité ou l'inefficacité des décisions qu'elle prend finalement à l'égard de sa fille.

En revanche, dans *Madame de Lafayette: La Princesse de Clèves*, J.W. Scott entreprend une discussion où il insiste sur la considération des éléments sociaux qui auraient pu influencer les actions de Madame de Chartres. D'abord, en passant, il considère « [t]he view of Mme de Chartres as 'to blame' for the emotional catastrophe of her daughter's life », ⁹ étant donné le fait qu'« après avoir perdu son mary, elle avoit passé plusieurs années sans revenir à la cour. » ¹⁰ Ainsi, Madame de Chartres s'isole de la manière d'une veuve, dans un milieu qui convient à la solitude qu'elle recherche. Cependant, il est très intéressant de noter qu'elle ne choisit pas de se livrer toute seule à cette retraite de veuve. En fait, Madame de Chartres choisit d'emmener sa jeune fille à la campagne où elle entreprend la tâche de l'éduquer sans aide et dans un milieu isolé qui se prête plutôt à l'existence d'une veuve qui renonce au monde qu'à celle d'un enfant qui se prépare à l'embrasser.

Selon Scott, il y a plusieurs exemples dans *La Princesse de Clèves* de l'inefficacité essentielle de Madame de Chartres qui touchent non seulement à l'éducation de Mademoiselle de Chartres, mais aux négociations menant à son mariage avec le prince de Clèves. En la décrivant comme « [l]imited, confused in her values » et démontrant « a lack of judgment », ¹¹ Scott trouve

⁹ Scott 39.

¹⁰ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1113.

¹¹ Scott 41.

qu'il y a chez Madame de Chartres une série de graves défauts. Mais, il ne va pas jusqu'à déclarer que Madame de Lafayette lui attribue cette mesure d'incompétence simplement à cause du fait que le personnage en question est veuf.

Si on considère l'analyse perspicace mais réservée de Scott à la lumière des recherches de Christian Biet, on trouve plusieurs aspects du comportement de Madame de Chartres qui révèlent une perception d'incompétence sociale liée justement à son statut de veuve. Madame de Lafayette présente au lecteur une femme qui cherche à maintenir son statut de veuve en même temps qu'elle essaye de remplir les fonctions traditionnelles du patriarche. A cet égard on a déjà examiné les circonstances peu orthodoxes portant sur l'éducation de Mademoiselle de Chartres. Ce n'est qu'en rentrant à la cour qu'on voit l'incapacité essentielle de Madame de Chartres lorsqu'il s'agit de la politique des négociations matrimoniales de sa fille.

Ayant consacré son veuvage à l'éducation de sa fille, Madame de Chartres se présente à la cour avec Mademoiselle de Chartres afin de faire une alliance digne de « [c]ette héritière [qui] estoit alors un des grands partis qu'il y eût en France ». ¹² Dès leur retour, on est conscient du fait que Madame de Chartres se croit capable de contrôler, elle-même, les négociations matrimoniales face aux représentants des plus grandes familles en France telles que les Guise et les Montpensier. Au lieu de laisser cette affaire d'une nature politique au vidame de Chartres, le vrai « chef du lignage », ¹³ Madame

¹² Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1113.

¹³ Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*" 44.

de Chartres tente de faire un mariage propice sans demander aucun conseil du patriarche.

En fait, lorsqu'elle était arrivée à la cour avec sa fille, le vidame a rendu visite à l'appartement de Chartres et il « alla au-devant [...] de la grande beauté de Mlle de Chartres ».¹⁴ Au moment de cette première rencontre avec le chef de la famille, Madame de Chartres aurait dû laisser les négociations complexes entre ses mains capables. Le fait qu'elle ne profite pas de cette occasion suggère qu'elle n'a aucune intention de chercher les conseils d'un homme versé dans les machinations politiques de la cour. Ainsi, malgré le fait qu'elle vient de rentrer en société après une absence prolongée et malgré son statut de veuve, elle se croit capable d'entreprendre, toute seule, les négociations complexes qui vont déterminer l'avenir de sa fille.

Malgré ses meilleurs efforts motivés par « the sincerity of her intentions for her daughter's well-being »,¹⁵ Madame de Chartres refuse de respecter les conventions strictes gouvernant la négociation des mariages. A cause de son manque d'expérience dans ce domaine, elle tombe victime des circonstances purement politiques concernant des alliances déjà établies à la cour. Malheureusement, ses actes incompetents arrivent à priver Mademoiselle de Chartres de sa considération comme « parti considérable » jusqu'à ce que « personne n'[ose] plus penser à Mlle de Chartres, par la crainte de déplaire au Roy ou par la pensée de ne pas réussir auprès d'une personne qui avoit espéré un prince du sang ».¹⁶

¹⁴ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1114.

¹⁵ Scott 41.

¹⁶ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1121

Le mariage qui se fait finalement entre le prince de Clèves et Mademoiselle de Chartres, avec l'approbation entière de Madame de Chartres, est loin de la perfection. Biet décrit la nature de ce mariage inopportun et le rôle de la veuve dans les circonstances menant au mariage en termes condamnables:

Ce mariage n'est plus ni pour l'un ni pour l'autre un pacte de famille parce que Clèves épouse Mademoiselle de Chartres par passion et sans tenir compte des alliances, parce que Madame de Chartres accepte un cadet et reconnaît à Clèves ce droit à la passion. Il y a eu disparition de la puissance paternelle de chaque côté: [...] pour Madame de Chartres, parce qu'en définitive, la veuve ne peut tenir la place de chef de lignage.¹⁷

A cause des actions peu judicieuses de Madame de Chartres, sa fille se trouve presque sans valeur dans l'économie de la cour. Ainsi, sa fille finit par épouser un homme qui est cadet et qui n'est pas digne d'un mariage avec une si grande héritière. En outre, il éprouve une passion démesurée pour sa jeune femme. Ce sentiment introduit dans le mariage un élément dangereux qui laisse prévoir la conclusion tragique de cette union néfaste.

Il faut, alors, accepter que ce mariage se fasse, en grande partie, à cause de l'incompétence de la veuve qui se mêle dans les affaires des « chefs de lignage ». Pourtant, Madame de Lafayette nous laisse comprendre que le comportement et les actes de Madame de Chartres sont ceux d'une honnête femme qui tient toujours à préserver le bien-être de sa fille. Ainsi, Madame de

¹⁷ Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*" 44.

Lafayette n'encourage pas le lecteur à la juger trop sévèrement. L'auteur n'est pas aussi indulgent lorsqu'il s'agit de la situation de Madame de Tournon.

L'histoire de cette dernière est présentée sous forme d'un récit intercalé qui est raconté par Monsieur de Clèves à sa femme. Au cours de six pages, on apprend comment cette femme passe d'un état où elle « paroisoit encore inconsolable de la mort de son mary et vivoit dans une retraite austère »¹⁸ à celui d'une veuve impliquée dans une histoire ignoble de passion, de séduction et de galanterie. Bref, Madame de Tournon cherche à profiter de son statut particulier en prolongeant son veuvage en même temps qu'elle inspire et encourage la passion de deux hommes auxquels elle fait des promesses de mariage. Le comte de Sancerre est le premier à « la consoler de la mort de son mari »¹⁹ et à gagner des paroles de futur malgré le fait que « comme cadet, il n'était pas un assez bon parti pour elle. »²⁰

Après plusieurs mois de passion clandestine, Madame de Tournon trouve un meilleur parti dans Monsieur d'Estouteville. Ce n'est qu'avec la mort subite et inattendue de la veuve que Sancerre apprend les détails portant sur l'infidélité de son amant;

qu'[Estouteville] avoit eu le plaisir de la consoler de la mort de son mari; et qu'enfin il l'alloit épouser dans le temps qu'elle estoit morte; mais que ce mariage, qui estoit un effet de passion, auroit paru un effet de devoir et d'obéissance; qu'elle avoit gagné son père pour se faire commander de l'épouser, afin qu'il n'y eût

¹⁸ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1144.

¹⁹ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1149.

²⁰ Biet, "Droit et fiction: la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*" 39.

pas un trop grand changement dans sa conduite, qui avoit esté si éloignée de se remarier.²¹

Ce passage révèle au lecteur l'image d'une veuve manipulatrice qui se débarrasse des conventions gouvernant le comportement traditionnel de la veuve. En même temps que Madame de Tournon renonce à la vertu digne d'une femme affligée de la mort de son mari, elle cherche à manipuler ses amants dans un effort de négocier, clandestinement, un second mariage. Le fait que Madame de Lafayette choisit finalement de la faire mourir subitement nous indique le jugement sévère porté par l'auteur face à une veuve qui démontre la volonté de manipuler son statut au dépit de la vertu et de l'ordre social.

Dans *La Princesse de Clèves*, il y a deux personnages qui ne deviennent veuves que vers la fin du roman. En premier lieu, on voit la Reine Catherine de Médicis pour qui le veuvage porte des conséquences politiques à cause de son rang extrêmement élevé. Au lieu de choisir entre la retraite et le remariage, elle est obligée de préserver son statut de veuve tout en restant à la cour pour s'acquitter de son devoir comme Reine-Mère. En cela, on ne peut pas la considérer dans le contexte traditionnel du veuvage. Comme Reine-Mère, elle continue à jouer un rôle officiel par rapport à ses enfants, et à l'aide de plusieurs conseillers, elle peut offrir, à son tour, des conseils à son fils, le Roi.

Dans *La Princesse de Montpensier*, Madame de Lafayette introduit dans le récit cette même figure historique dès le début de la nouvelle. Lorsqu'on la

²¹ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1149-50.

rencontre dans les premières pages, elle est veuve depuis plusieurs années et on a l'impression qu'elle se définit non pas en fonction de son statut de veuve, mais selon la mesure de pouvoir que son veuvage lui accorde comme Reine-Mère. Au fur et à mesure que *La Princesse de Montpensier* se déroule, on constate que Catherine de Médicis constitue une figure politique si redoutable qu'elle peut influencer la politique et les affaires du pays. Par exemple, « la Reine-Mère Catherine de Médicis en eut de si grands soupçons que, la guerre étant déclarée par les Huguenots, elle eut dessein de le faire arrêter. »²² Également, à la fin de la nouvelle, on voit qu'elle est impliquée dans le massacre de la Saint Barthélemy. Pourtant, en cela, la puissance politique exercée par cette figure historique dépasse son statut social comme veuve.

Le dernier personnage qu'il faut considérer en fonction de son comportement comme veuve est la princessé de Clèves elle-même, malgré le fait qu'elle ne parvient que très tard dans le roman à cet état. Son mari meurt après avoir subi la douleur de l'aveu de sa femme indiquant qu'elle aime un autre. Au moment de sa mort, Madame de Clèves éprouve un chagrin sincère qui la plonge « dans une affliction si violente qu'elle perdit quasi l'usage de la raison. La Reyne la vint voir avec soin et la mena dans un couvent sans qu'elle sçeut où on la conduisoit. »²³ Déjà, on voit l'action typique de la veuve qui se retire de la société afin de pleurer son mari. Une fois qu'elle regagne son équilibre, Madame de Clèves se retrouve, encore une fois, au cœur de la société, et c'est à ce moment, selon la coutume

²² Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 48-9.

²³ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1237.

traditionnelle, qu'elle doit choisir entre la solitude de la retraite définitive et la soumission renouvelée d'un second mariage.

En outre, étant maintenant veuve et toujours très jeune, elle tient la mesure de liberté nécessaire pour choisir, sans crainte, d'épouser celui qui inspire ses sentiments d'amour les plus profonds, le duc de Nemours. Pourtant, sans hésiter, elle prend la décision vertueuse de passer son veuvage, fidèle à la mémoire de son mari défunt, en se consacrant à la solitude:

Mme de Clèves vescu d'une sorte qui ne laissa pas d'apparence qu'elle pust jamais revenir. Elle passoit une partie de l'année dans cette maison religieuse et l'autre chez elle; mais dans une retraite et dans des occupations plus saintes que celles des couvents les plus austères [.]²⁴

Ce passage représente l'image même de la veuve idéalisée qui tient à tout sacrifier afin de préserver une mesure de vertu excessive qui a déjà déterminé son destin. Parmi toutes les veuves qui sont présentées dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves*, ce n'est que Madame de Clèves qui réussit à conformer, sans histoire, à l'idéale du veuvage. Ainsi, dans ce contexte, Madame de Lafayette laisse au lecteur un dernier « exemple de vertu inimitable »²⁵ à la page finale de *La Princesse de Clèves*.

Il est intéressant de noter qu'à la dernière phrase du roman, Madame de Lafayette suggère que la princesse de Clèves ne passe que quelques années à la retraite avant qu'elle ne meurt aussi. En indiquant tout simplement que

²⁴ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1254.

²⁵ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1254.

« sa vie [...] fut assez courte », ²⁶ l'auteur nous laisse comprendre que la princesse avait passé ses derniers jours à la recherche de la vertu parfaite. En d'autres mots, on n'a pas l'impression que l'auteur choisit d'imposer la mort comme punition de la manière dont elle l'impose sur la jeune princesse de Montpensier.

Le thème du veuvage est limité dans *La Princesse de Montpensier*, surtout à cause du fait qu'on voit la mort de l'héroïne à la fin de la nouvelle pendant que son mari reste toujours vivant. Les circonstances tragiques de la mort foudroyante de la princesse de Montpensier suggèrent qu'elle meurt, en fin de compte, à cause de ses transgressions morales. La punition rapide et fatale est imposée par l'auteur afin de révéler au lecteur, encore une fois, les dangers de l'amour, surtout quand il est inspiré par la passion. L'affirmation narrative qu'elle « aurait été [la princesse] la plus heureuse si la vertu et la prudence eussent conduit toutes ses actions » ²⁷ nous indique la sévérité du ton moral qu'apporte Madame de Lafayette à cette nouvelle. De la même manière, on a déjà vu ce phénomène lors de l'épisode des transgressions de Madame de Tournon qui est suivi de sa mort précipitée dans *La Princesse de Clèves*.

²⁶ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1254.

²⁷ Lafayette, *La Princesse de Montpensier* 102.

Conclusion

Toute production littéraire permet à son auteur un moyen par lequel il peut communiquer au lecteur son appréciation singulière d'un sujet ou d'une époque qu'il tient à représenter. Quand Madame de Lafayette s'est mise à rédiger *La Princesse de Montpensier*, décrit par Micheline Cuénin comme « le prototype, et aussi le chef-d'œuvre de la nouvelle historique, »¹ elle faisait, sans doute, appel aux ressources sociales et intellectuelles qui l'entouraient afin de présenter cette histoire révélatrice. En examinant les thèmes et les détails subtils de ce premier ouvrage, on trouve que Madame de Lafayette imbue déjà ses écrits de réflexions personnelles et approfondies renvoyant à tout ce « dont elle a été le témoin à la Cour et dans le monde. »² Cette qualité de témoin astucieux qui pénètre le ton et le contenu de *La Princesse de Montpensier*, se métamorphose à travers les années pour devenir la force impérieuse motivant la rédaction de *La Princesse de Clèves*.

Comme j'ai déjà mentionné au début de cet essai, Madame de Lafayette reconnaît elle-même la portée essentielle de son rôle d'observatrice critique qui a le don et la capacité de présenter fidèlement, selon elle, « une parfaite imitation du monde de la cour et de la manière dont on y vit. »³ Afin de renforcer la valeur historique et sociale des observations de Madame de Lafayette, Maurice Lever choisit *La Princesse de Clèves* et le caractérise comme « un exemple d'attitude morale, la mise en récit d'une éthique à la fois

¹ Micheline Cuénin, introduction, *Histoire de la Princesse de Montpensier* 11.

² Mentionné par rapport à *La Princesse de Montpensier* dans Bernard Pingaud, *Mme de la Fayette par elle-même* (Paris: Editions du Seuil, 1959) 63.

³ Cité dans Laugaa 16n.

personnelle et universelle ». ⁴ Cette qualité « universelle », marquant les deux textes en question, permet au chercheur l'occasion d'examiner de près des représentations diverses de la conduite, de la morale et de la corruption qui forment essentiellement la société noble au dix-septième siècle. Plus précisément, en analysant ces ouvrages, il faut mettre en évidence le fait que l'« attitude morale » et l'« éthique », sur lesquelles reposent les textes de Madame de Lafayette, reflètent, en gros, la perspective forcément féminine de son auteur et révèlent, en particulier, une appréciation intime du sort de la femme noble.

Dans *La Princesse de Montpensier*, comme dans *La Princesse de Clèves*, Madame de Lafayette met au point le genre du roman historique afin de l'employer comme canevas sur lequel elle peut imposer sa vision singulière et raffinée des éléments sociaux qui influencent plusieurs aspects de la vie de la femme noble depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. Au cours des deux textes, on voit l'introduction de plusieurs femmes dont la description de la vie ou le portrait contribue un aspect intégral à notre appréciation des complexités et des véritables paradoxes qui encadrent l'existence de la femme à cette époque. Également, il faut insister sur le fait que les écrits de Madame de Lafayette reflètent non seulement le statut purement politique, juridique et sociale de la femme. En effet, ils tiennent aussi à nous faire comprendre la nature problématique de l'émoi personnel et psychologique que rencontre toute femme lorsqu'elle essaye de fonctionner au cœur de la structure sociale dominante pendant l'Ancien Régime.

⁴ Maurice Lever, *Le roman français au XVIIe siècle* (Paris: Presses Universitaires de France, 1981) 217.

En préparant ce travail, j'ai choisi d'analyser la représentation du statut de la femme dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves* en fonction des phases principales de la vie de la femme noble et des points tournants qui signalent le début et, par conséquent, parfois la fin de ces phases. En organisant l'analyse ainsi, je tenais d'abord à souligner surtout les distinctions concrètes entre ces périodes qui me semblaient tellement diverses. D'ailleurs, passant de la jeunesse et de la formation d'une fille à la politique intéressée du mariage, qui se pose toujours en désaccord avec les passions démesurées, je croyais trouver très peu à lier étroitement ces phases de la vie de la femme. Egalement, à première vue, la mort d'un mari, qui provoque l'état particulier de la veuve, me paraissait, encore une fois, introduire une période très distincte dans la vie d'une femme. Pourtant, ayant complété l'étude, il est évident qu'il y a, quand même, des circonstances, des influences et des thèmes qui contribuent tous à un certain fil de cohérence passant entre les périodes constitutives de l'existence de la femme noble.

Evidemment, les observations perspicaces évoquées par Madame de Lafayette dans les deux textes nous aident à examiner et à situer, dans un contexte plus large, les traits, les influences et surtout les paradoxes qui parcourent la vie de la femme noble au dix-septième siècle. En juxtaposant, par exemple, l'analyse des détails suggérés de la jeunesse et de l'éducation traditionnelles de Mademoiselle de Mézières dans *La Princesse de Montpensier* avec celle de la formation peu orthodoxe et peu réaliste de Mademoiselle de Chartres dans *La Princesse de Clèves*, on dévoile, peu à peu, une richesse de renseignements portant sur les exigences morales et pratiques qui

déterminent la qualité actuelle de l'éducation d'une jeune fille. Ce qui demeure encore plus important est le fait qu'on apprend beaucoup à propos des divers aspects de cette éducation en fonction du contexte social dans lequel elle est entreprise et auquel la jeune fille est finalement destinée.

La structure sociale, qui figure toujours au premier plan dans les deux textes et qui sous-tend toute analyse de la vie de la femme, repose, en principe, sur le phénomène essentiel de l'hierarchie patriarcale. Pour que ce milieu hiérarchique reste, dans l'ensemble, bien ordonné et sans « agitation »⁵, on exige que les femmes se soumettent, en tout, à l'influence de la figure patriarcale qui devrait, selon la phase de sa vie, la contrôler. Quand il s'agit, par exemple, d'une jeune fille comme Mademoiselle de Mézières, elle doit reconnaître l'influence de son père sur son éducation, ses valeurs et les négociations menant au mariage . Lorsqu'il s'agit d'une femme mariée, elle doit plutôt se livrer à la tutelle de son mari qui accepte, au moment des noces, d'assumer la responsabilité pour son comportement en société, pour son bien-être et pour son éducation continuée.

Ce n'est qu'en devenant veuve que la femme se débarrasse de l'influence directe d'une figure patriarcale, même si ce n'est que pendant une courte période de temps. Dans *La Princesse de Montpensier* et dans *La Princesse de Clèves*, Madame de Lafayette présente au lecteur plusieurs femmes qui sont veuves et qui doivent chacune faire face aux aspects problématiques de son statut particulier. A moins que la femme tienne à préserver son statut de veuve tout en retenant sa position sociale, elle garde, en grande partie, une

⁵ Lafayette, *La Princesse de Clèves* 1118.

mesure importante d'indépendance. Cependant, au fur et à mesure, les coutumes sociales exigent que même la veuve retrouve, dans la société, un rôle traditionnel de femme subordonnée qui convient mieux à l'hierarchie de l'Ancien Régime. Ainsi, lorsque la veuve choisit soit de se remarier soit de se retirer de la société en renonçant à toute indépendance, elle reprend, en se subordonnant au patriarche de la famille, la qualité soumise d'enfant qui caractérise la jeunesse d'une fille et le mariage d'une femme.

En cela Madame de Lafayette révèle également au lecteur les grands paradoxes complexes qui sont associés au statut de la femme au cours de sa vie. On a vu jusqu'à quelle mesure la jeunesse d'une fille est consacrée à l'apprentissage des arts traditionnels et de la vertu en tout pour qu'elle puisse devenir digne d'un bon mariage. Quand elle se trouve mariée, on exige qu'elle soit la parfaite conjointe en même temps qu'elle demeure soumise à la volonté de son mari. Si elle devient veuve, elle jouit d'une certaine mesure d'indépendance, mais elle est obligée de régler son statut social le plus tôt possible pour que cet état d'indépendance n'engendre pas le désordre social. Dans les deux textes, ce qui ressort des observations de Madame de Lafayette est le fait que la femme fonctionne et se définit, pendant toute sa vie, par rapport à l'atmosphère patriarcale qui se fait sentir partout. Si elle se trouve, même inconsciemment, en conflit avec les préceptes de cette société, comme l'était Madame de Chartres, Madame de Clèves, Madame de Montpensier et Madame de Tournon, parmi d'autres, sa vie et son statut social deviennent inévitablement encombrés de paradoxes.

Il y a des centaines de critiques littéraires qui ont consacré beaucoup d'énergie à l'étude et à l'interprétation de l'œuvre de Madame de Lafayette. A maintes reprises, ils reviennent sur les images, les paroles et les représentations des personnages afin d'éclairer davantage les textes et leur contexte. Dans un effort d'apprécier l'importance de *La Princesse de Montpensier* et de *La Princesse de Clèves* à cette étude, il faut revenir sur les propos de Laurence Gregorio. Il insiste, avec acharnement, qu'on considère *La Princesse de Clèves*, et j'ajouterais *La Princesse de Montpensier* « not merely as a love story, but in a larger perspective as the portrayal of a courtly society's inner workings »⁶ et ainsi, des rouages des membres de cette société. Or donc, la mise en contexte des deux livres de Madame de Lafayette m'a permis d'analyser l'aspect spécifique du statut de la femme noble, au cours de sa vie, pendant le dix-septième siècle.

⁶ Gregorio 116.

Bibliographie

Biographies:

- Desplantes, F. et P. Pouthier. *Les Femmes de lettres en France*. 1890; Genève: Slatkine Reprints, 1970.
- D'Haussonville, Le Comte. *Mme de La Fayette*. Paris: Librairie Hachette, 1891.
- Duchêne, Roger. *Mme de La Fayette: la romancière aux cent bras*. Paris: Librairie Arthème Fayard, 1988.
- Magne, Emile. *Madame de Lafayette en ménage*. Paris: Editions Emile-Paul Frères, 1926.

Corpus:

- Lafayette, Madame de. *Histoire de la Princesse de Montpensier sous le règne de Charles IXème Roi de France; Histoire de la Comtesse de Tende*. Ed. Micheline Cuénin. Genève: Librairie Droz, 1979.
- . "La Princesse de Clèves" dans *Romanciers du XVIIe siècle*. Ed. Antoine Adam. Paris: Gallimard, 1968.
- . *La Princesse de Clèves*. Paris: Garnier-Flammarion, 1966.
- . *Romans et Nouvelles*. Ed. Emile Magne. Paris: Garnier Frères, 1961.

Généralités - livres:

- Adam, Antoine. *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle*. 5 tomes. Paris: Editions Domat, 1956.
- Brantôme. *Recueil des dames, poésies et tombeaux*. Ed. Etienne Vaucheret. Paris: Editions Gallimard, 1991.
- Certeau, Michel de. *L'écriture de l'histoire*. Paris: Editions Gallimard, 1975.
- Furetière, Antoine. *Le Dictionnaire Universel*. 3 tomes. 1690; Paris: SNL-Dictionnaire Le Robert, 1978.
- Gibson, Wendy. *Women in Seventeenth-Century France*. New York: St. Martin's Press, 1989.
- LaCapra, Dominick. *History and Criticism*. Ithaca: Cornell UP, 1985.

- Landes, Joan B. *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca: Cornell UP, 1988.
- Lever, Maurice. *Le roman français au XVII^e siècle*. Paris: Presses Universitaires de France, 1981.
- Mesnard, Jean. *Précis de littérature française du XVII^e siècle*. Paris: Presses Universitaires de France, 1990.
- Moi, Toril, éd. *French Feminist Thought: A Reader*. Oxford: Basil Blackwell Ltd., 1987.
- Muchembled, Robert. *Culture Populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècles)*. Paris: Flammarion, 1978.
- Richelet, Pierre. *Dictionnaire François contenant les mots et les choses*. 2 tomes. 1680; Genève: Slatkine Reprints, 1970.
- Showalter, English. *The Evolution of the French Novel, 1641-1782*. Princeton: Princeton UP, 1972.
- White, Hayden. *The Uses of History: Essays in Intellectual and Social History*. Detroit: Wayne State UP, 1968.
- . *Tropics of Discourse: Essays in Cultural Criticism*. Baltimore: Johns Hopkins UP, 1978.

Ouvrages précis - articles:

- Biet, Christian. "Droit et Fiction: La Représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves*." *Littératures Classiques*, supplément au No. de janvier (1990): 33-49.
- . "De la veuve joyeuse à l'individu autonome." *XVII^e siècle* 2 (1995): 307-330.
- Cuénin, Micheline. "La Mort dans l'oeuvre de Madame de Lafayette." *Papers on French Seventeenth Century Literature* 10:2 (1978-79): 89-119.
- Fontaine-Bussac, Geneviève. "L'éthique dans *La Princesse de Clèves*." *Revue d'histoire littéraire de la France* 3-4 (1977): 500-6.
- Forestier, Georges. "Mme de Chartres, personnage clé de *La Princesse de Clèves*." *Les Lettres Romanes* 34 (1980): 67-76.

- Haase Dubosc, Danielle. "La Filiation maternelle et la femme-sujet au 17ème siècle: Lecture plurielle de *La Princesse de Clèves*." *Romanic Review* 78:4 (1987): 432-60.
- Larimore de Lara, Sylvie. "*La Princesse de Clèves* ou l'invention de 'l'individu' féminin." *Romance Notes* 35:1 (1994): 63-9.
- Malandain, Pierre. "Ecriture de l'histoire dans *La Princesse de Clèves*." *Littérature* 36 (1979): 19-36.
- Moore, Ann M. "History and Temporal Structure in *La Princesse de Clèves*." *Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History* 8 (1981): 131-46.
- Niderst, Alain. "L'Exil dans les romans de Mme de Lafayette." *Papers on French Seventeenth Century Literature* 21:41 (1994): 357-62.
- . "Les Princesse de Clèves." *Papers on French Seventeenth Century Literature* 28 (1988): 45-55.
- . "Sur la genèse de *La Princesse de Clèves*." *Revue d'histoire littéraire de la France* 6 (1984): 883-90.
- Paulson, Michael G. "Gender, Politics and Power in Madame de La Fayette's *La Princesse de Clèves*." *Papers on French Seventeenth Century Literature* 15:28 (1988): 57-66.
- Schiffer, Karin. "A la recherche d'une voix féminine: Etude de *La Princesse de Montpensier* et de *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette." *Paroles Gelées: UCLA French Studies* 11 (1993): 17-30.
- Singerman, Alan J. "History as Metaphor in Mme de Lafayette's *La Princesse de Clèves*." *Modern Languages Quarterly* 36 (1975): 261-71.
- Tiefenbrun, Susan. "Compte rendu de *La Princesse de Clèves de Madame de Lafayette*, d'Alain Niderst." *Papers on French Seventeenth Century Literature* 10 (1978-9): 187-8.
- Ouvrages précis - livres:**
- Abraham, Claude, éd. *Actes de Davis (1988): Madame de Lafayette, La Bruyère, la femme et le théâtre au pouvoir*. Paris: Papers on French Seventeenth Century Literature, 1988.
- Beasley, Faith E. *Revising Memory: Women's Fiction and Memoirs in Seventeenth Century France*. New Brunswick: Rutgers UP, 1990.

- Boixareu, Mercedes. *Fonction de la narration et du dialogue dans La Princesse de Clèves*. Paris: Lettres modernes, 1989.
- Danahy, Michael. *The Feminization of the Novel*. Gainesville: University of Florida Press, 1991.
- DeJean, Joan: *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*. New York: Columbia UP, 1991.
- Delacomptée, Jean-Michel. *La Princesse de Clèves: la mère et le courtisan*. Paris: Presses Universitaires de France, 1990.
- Duchêne, Roger, Pierre Ronzeaud, éd. *Mme de La Fayette, La Princesse de Montpensier, La Princesse de Clèves*. Paris: Aux Amateurs de Livres, 1989.
- Francillon, Roger. *L'œuvre romanesque de Madame de La Fayette*. Paris: Librairie José Corti, 1973.
- Gregorio, Laurence. *Order in the Court: History and Society in La Princesse de Clèves*. Saratoga: (Stanford French and Italian Studies) Anma Libri & Co., 1986.
- Henry, Patrick, éd. *An Inimitable example: the Case for the Princesse de Clèves*. Washington: Catholic University of America Press, 1992.
- Kamuf, Peggy. *Fictions of Feminine Desire*. Lincoln: University of Nebraska Press, 1982.
- Kaps, Helen Karen. *Moral Perspective in La Princesse de Clèves*. Eugene: University of Oregon Books, 1968.
- Kreiter, Janine Anseaume. *Le problème du paraître dans l'œuvre de Mme de Lafayette*. Paris: Editions A.-G. Nizet, 1977.
- Laugaa, Maurice. *Lectures de Madame de Lafayette*. Paris: Librairie Armand Colin, 1971.
- Mouligneau, Geneviève. *Madame de La Fayette, historienne?* Bruxelles: Palais des académies, 1990.
- . *Madame de La Fayette, Romancière?* Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 1980.
- Niderst, Alain. *La Princesse de Clèves de Madame de Lafayette*. Paris: Editions A.-G. Nizet, 1977.

---. *La Princesse de Clèves: le roman paradoxal*. Paris: Larousse, 1973.

Paulson, Michael G. *A Critical Analysis of de La Fayette's La Princesse de Clèves as a royal exemplary novel: kings, queens, and splendor*. Lewiston: Edwin Mellen Press, 1991.

Pingaud, Bernard. *Madame de la Fayette par elle-même*. Paris: Editions du Seuil, 1959.

Raitt, Janet. *Madame de Lafayette and La Princesse de Clèves*. London: George G. Harrap & Co., 1971.

Scott, J.W. *Madame de Lafayette: La Princesse de Clèves*. London: Grant & Cutler Ltd., 1983.

Valincour, Jean-Henri du Troussel, sieur de. *Lettres à Madame la Marquise *** sur le sujet de la Princesse de Clèves*. Ed. Albert Cazes. 1678; Paris: Editions Bossard, 1925.

Venesoen, Constant. *Etudes sur la littérature féminine au XVIIe siècle*. Birmingham, Alabama: Summa Publications, Inc., 1990.

Virmaux, Odette. *Les héroïnes romanesques de Madame de La Fayette*. Paris: Editions Klincksieck, 1981.